

RAPPORT ANNUEL

20

23



Rapport sur le Prix et la
Qualité du Service Public de
Prévention et de Gestion
des DECHETS ménagers et
assimilés

SMICTOM
NORD AVEYRON

RAPPORT

ANNUEL

2023

EDITO

En matière de déchets, les enjeux règlementaires sont en constante évolution et fixent des objectifs environnementaux de plus en plus élevés et contraignants financièrement. C'est ainsi que les coûts de transport et de traitement des sacs noirs et des sacs jaunes ont été multipliés par plus de quatre en 15 ans passant de 68 € la tonne en 2008 à 299 €TTC la tonne au 1^{er} janvier 2024.

Afin de faire face à la hausse exponentielle de ce coût du traitement des déchets (non maîtrisable par le SMICTOM Nord Aveyron) ainsi qu'à des prix de carburant inégalés, les élus du syndicat ont pris, dès 2017, des décisions stratégiques s'inscrivant dans une volonté affirmée de trouver le meilleur équilibre entre le coût, la qualité du service rendu, le respect des exigences règlementaires et la préservation de notre Environnement.

Les actions principales menées par le syndicat sur cette année 2023 s'inscrivent pleinement dans la continuité du travail d'optimisation engagé dès la création du syndicat en, 2017 :

- ✓ **Installation de Points d'Apport Volontaire et réorganisation des tournées de collecte :**
Comme de nombreuses collectivités impactées par ce même contexte, le SMICTOM Nord Aveyron a fait le choix dès 2018 d'optimiser son service de collecte en installant des colonnes aériennes et/ou enterrées. En juin 2023, confortés par la pertinence financière et environnementale de ce nouveau mode de collecte déjà opérationnel sur plusieurs communes, les élus du SMICTOM Nord Aveyron ont décidé de développer l'installation de ces colonnes à l'ensemble des communes de son territoire. Au 31 décembre 2023, ce sont 275 colonnes installées sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron,
- ✓ **Déploiement du travail en régie,** prenant en compte les attentes des agents et les besoins du syndicat,
- ✓ **Maintien d'une politique de sensibilisation et de communication** « jeter moins, trier plus pour réduire le poids de la poubelle noire la plus coûteuse »,
- ✓ **Suivi réglementaire et travaux d'aménagements et d'entretien sur l'ensemble de nos installations** (déchetteries, installations de stockage des déchets inertes, anciens sites de traitement de déchets),
- ✓ **Renforcement des partenariats avec les associations locales et solidaires,**
- ✓ **Maintien des actions récurrentes** (déchetterie mobile, nettoyage des conteneurs et des colonnes, collecte des plastiques agricoles usagés).

Ce rapport est l'occasion de détailler l'ensemble des actions engagées par le SMICTOM Nord Aveyron en matière de gestion des déchets. Celui-ci fournit les indicateurs d'ordre technique et financier permettant d'illustrer au mieux l'activité du syndicat. Il a pour but de faciliter la connaissance et la nature de l'action de notre structure.

« L'intérêt de tous dépend du geste de chacun ! »

La Présidente
Elodie GARDES

RAPPORT

ANNUEL

2023

SOMMAIRE

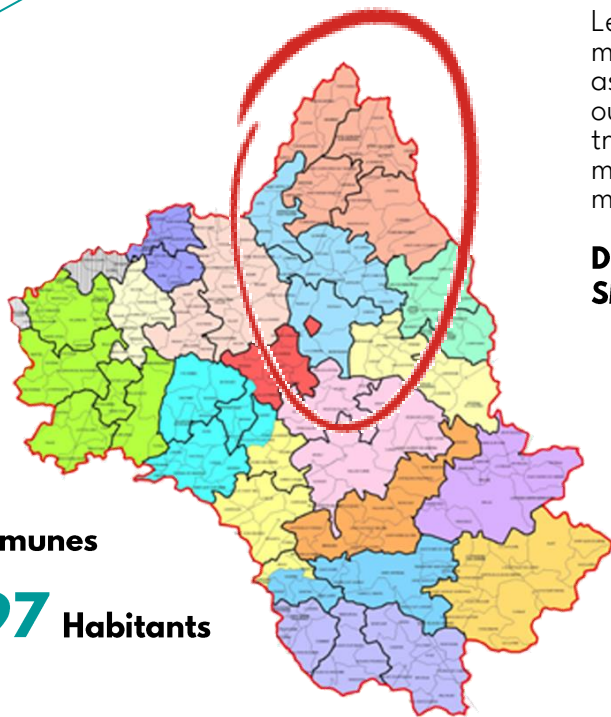
1 - Présentation Générale	4
2 - Indicateurs Techniques	7
3 – Les actions Récurrentes	47
4 - Indicateurs Financiers	50
Lexique - Annexes	58

Ce rapport est rédigé conformément aux obligations mentionnées à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce texte de loi fait obligation au maire ou au président d'EPCI de présenter au conseil municipal ou à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères. Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM NORD AVEYRON.



PRESENTATION GENERALE

Fiche d'identité



42 communes

29 797 Habitants

Le SMICTOM NORD AVEYRON est un syndicat mixte. Il a été créé le 1^{er} janvier 2017 pour assurer, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires en vigueur, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de ses membres.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les membres du SMICTOM NORD AVEYRON sont :

- La communauté des communes Comtal, Lot et Truyère,
- La communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène.



Compétences

- Définition de la politique de collecte et de traitement des déchets ménagers sur son territoire,
- Mise en œuvre d'une action coordonnée concernant les activités de collecte sur son territoire,
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Création et gestion de tout équipement nécessaire à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries,
- Organisation de la communication sur la collecte et le traitement des déchets.

Le SMICTOM NORD AVEYRON a délégué la gestion des équipements de valorisation et d'élimination des déchets ménagers (= TRAITEMENT des déchets) au SYDOM AVEYRON (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron).

La compétence du SYDOM AVEYRON englobe les opérations suivantes :

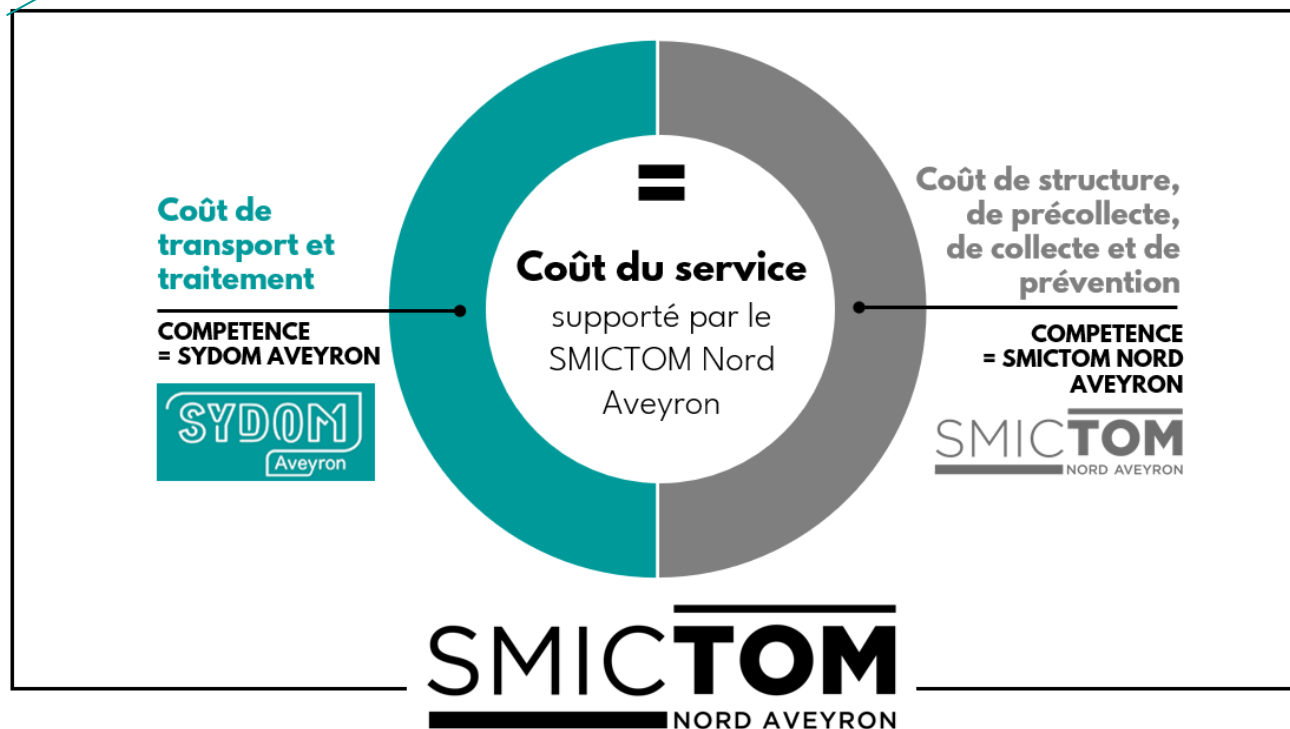


- Le regroupement, le transfert et le transport des déchets ménagers avant leur envoi vers les sites de traitement,
- La valorisation, le recyclage et l'élimination.

PRESENTATION GENERALE

Compétences

Une compétence « partagée » :



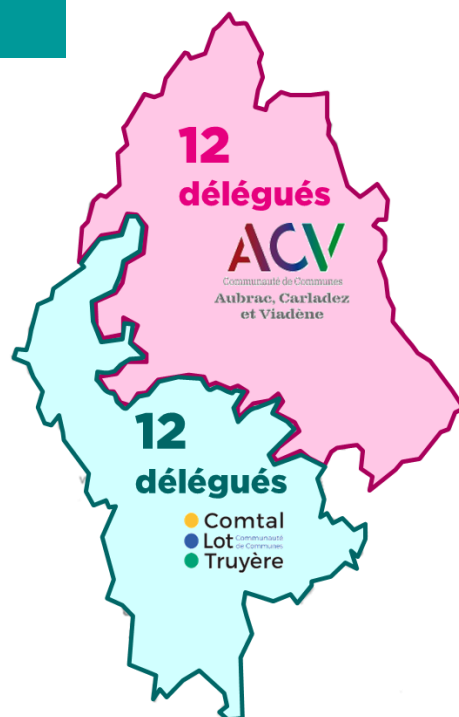
Gouvernance et fonctionnement

Les décideurs :

Le SMICTOM Nord Aveyron est administré par un conseil syndical composé de 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants élus au sein des 2 communautés de communes. En suivant, conformément à ses statuts, le comité syndical élit en son sein, un bureau composé d'un Président, de vice-présidents et de plusieurs membres.

En 2023, le SMICTOM Nord Aveyron est présidé par Elodie GARDES, maire de la commune de Lassouts, accompagnée d'un bureau syndical composé de 5 Vice-Présidents et de 2 membres :

- Raymond CAYZAC, 1er Vice-Président
- Yolande BRIEU, 2ème Vice-Présidente
- Christian CAGNAC, 3ème Vice-Président
- Bernard BOURSINHAC, 4ème Vice-Président
- Vincent ALAZARD, 5ème Vice-Président
- Pauline CESTRIERES, membre du Bureau
- Alexandre BENEZET, membre du Bureau

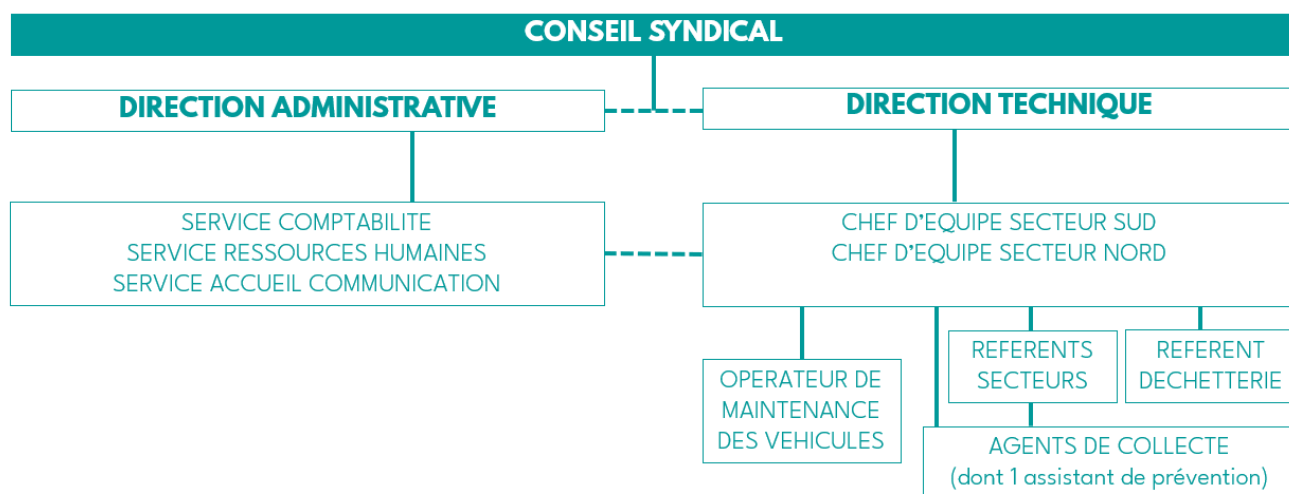


PRESENTATION GENERALE

Gouvernance et fonctionnement

L'équipe :

Sous l'autorité du conseil syndical représenté par sa présidente Elodie Gardes, l'équipe du SMICTOM Nord Aveyron s'articule autour de 2 pôles : le pôle technique et le pôle administratif, soit plus de trente agents soucieux d'apporter le meilleur service.



Des Objectifs

La vocation de notre syndicat est de répondre à des exigences d'économies, d'optimisation et d'amélioration de la qualité du service rendu sur un territoire cohérent afin de faire face à des exigences environnementales essentielles à la protection de notre Environnement.

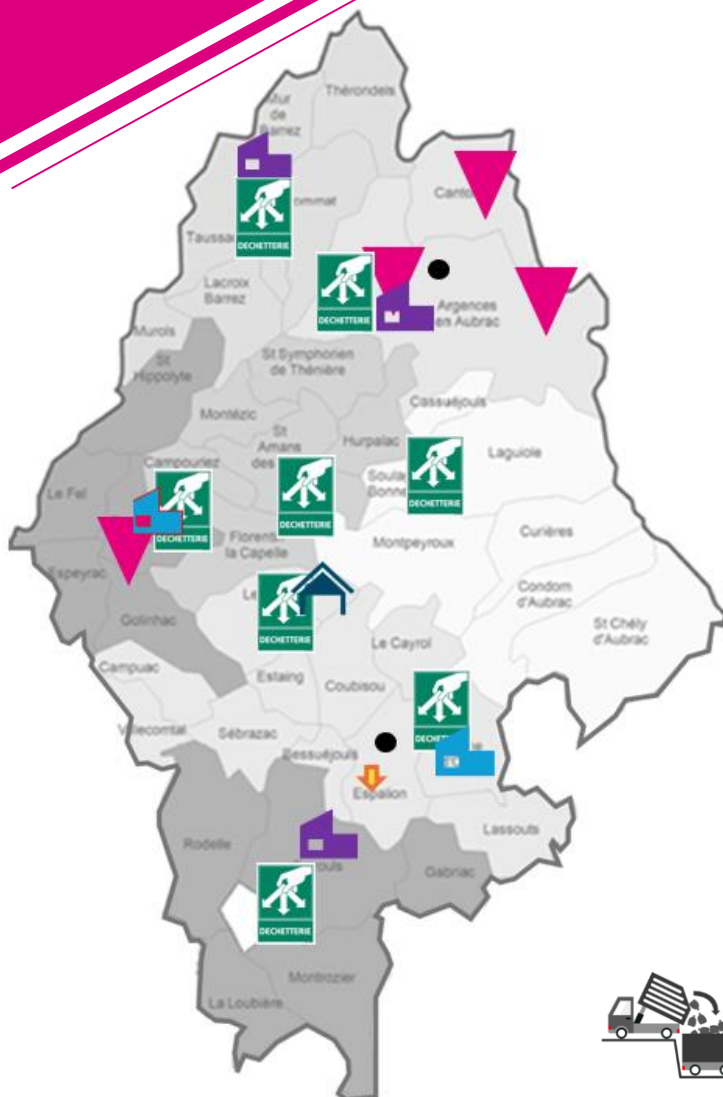
Les objectifs de la structure sont :

- **la maîtrise des coûts de collecte :** le SMICTOM Nord Aveyron met tout en œuvre pour limiter au mieux l'impact de la hausse des coûts de traitement des déchets ; tout en se conformant à la réglementation en proposant un service de proximité, adapté au territoire, optimisé, innovant et respectueux de l'environnement.
- **Informé, sensibiliser, inciter, mobiliser :** le SMICTOM Nord Aveyron met tout en œuvre pour communiquer sur « les gestes qui comptent ».
Objectif : « Jeter moins et trier plus, pour réduire le poids de la poubelle noire la plus coûteuse ».



INDICATEURS TECHNIQUES

Nos installations



8 Déchetteries

Dont 5 aménagées avec une plateforme



4 Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)



3 Départs camions de de collecte

(bâtiments non-propriétés du SMICTOM Nord Aveyron)



1 Départ camions de collecte

(bâtiment propriété du SMICTOM Nord Aveyron)



1 Départ camions de collecte

(bâtiment propriété du SMICTOM Nord Aveyron) + **Atelier Mécanique**



1 Bâtiment Technique – Services Techniques

(bâtiment propriété du SMICTOM Nord Aveyron)



1 Siège Administratif

du SMICTOM Nord Aveyron)



2 quais de transfert

En gestion technique uniquement

L'éloignement important des zones de collecte avec les sites de valorisation et/ou traitement a poussé le SYDOM AVEYRON à mettre en place des équipements de proximité dont le but est de regrouper les déchets et d'optimiser leur transport vers les centres de tri ou les installations de stockage



Notre parc de matériel

Au 31 décembre 2023 :

6 camions bennes à Ordures Ménagères et **1 camion de collecte mixte** assurent la collecte en régie des déchets résiduels ménagers (sac noir) et des emballages (sac jaune) (4 camions bennes à Ordures Ménagères sont conservés pour assurer les collectes en cas de panne)

2 camions grue assurent la collecte du Verre en régie, si besoin, ils assurent la collecte des Points d'Apport Volontaire d'Ordures Ménagères et de Tri Sélectif. Ils assurent également le transport de la remorque déchetterie mobile.

2 camions Polybenne : Ces camions sont utilisés pour effectuer principalement le transport de bennes de déchetteries.

2 fourgons : « Atelier mécanique » + « Services Techniques »

5 tractopelles : utilisés en déchetteries afin de tasser les déchets déposés dans les bennes. Le but est d'optimiser le nombre de rotation et d'éviter la saturation des bennes pour garantir l'accueil des usagers.

10 véhicules de service : utilisés par les agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels afin de se rendre d'un site à l'autre.

1 remorque déchetterie mobile



INDICATEURS TECHNIQUES

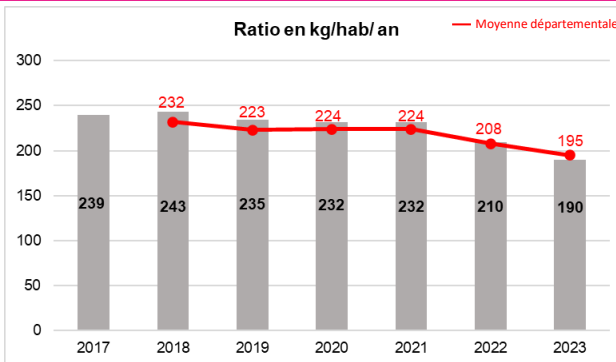
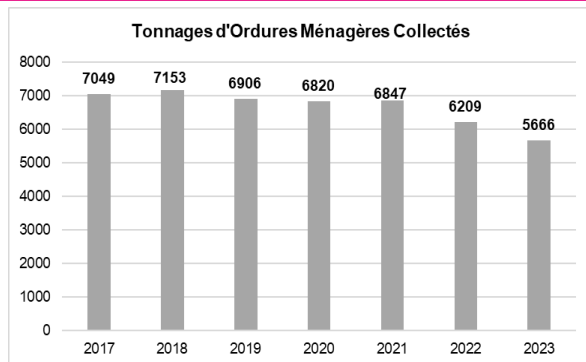
Tonnages de déchets collectés

16 533 tonnes, c'est la quantité totale de déchets ménagers et assimilés collectés en 2023 sur le territoire du SMICTOM NORD AVEYRON, soit **555 kg/hab/an**.

Déchets ménagers résiduels : sac noir



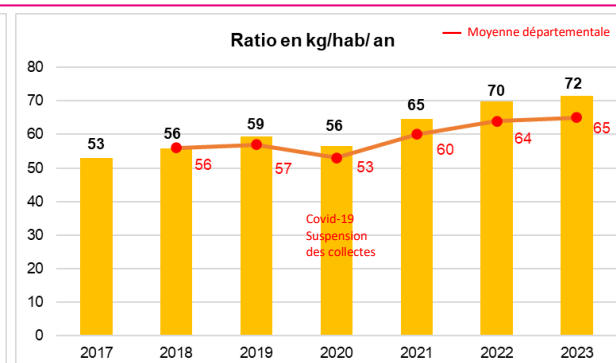
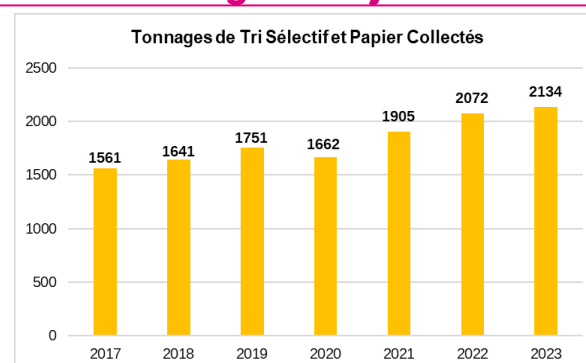
En 2023 :
5 666 tonnes
soit
190 kg/hab



Les emballages : sac jaune



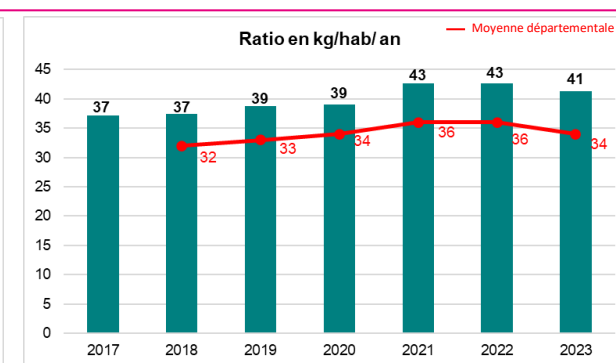
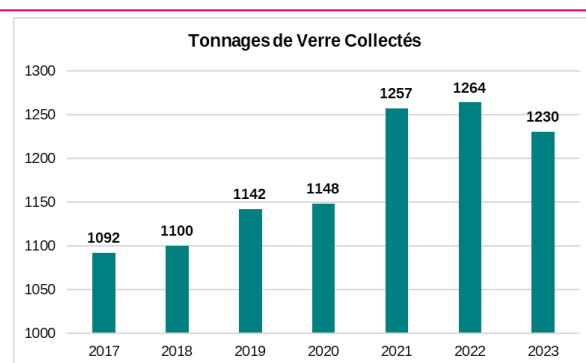
En 2023 :
2 134 tonnes
soit
72 kg/hab



Le Verre :



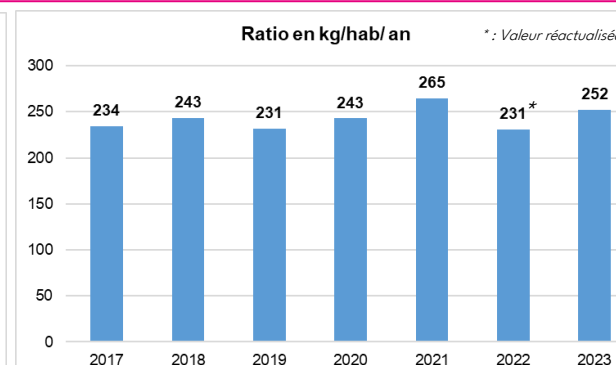
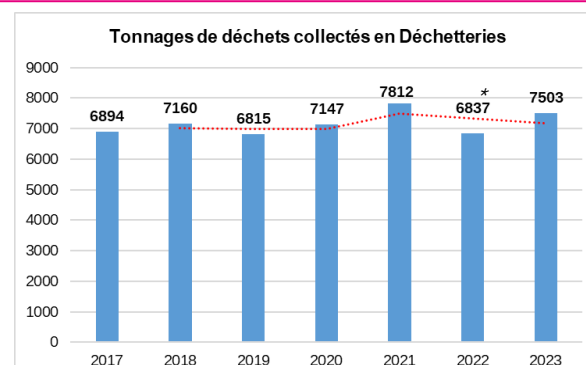
En 2023 :
1230 tonnes
soit
41 kg/hab



La déchetterie :



En 2023 :
7503 tonnes
soit
252 kg/hab



INDICATEURS TECHNIQUES

Tonnages de déchets collectés

Mode de traitement des déchets
(évolution entre 2017 et 2023) :

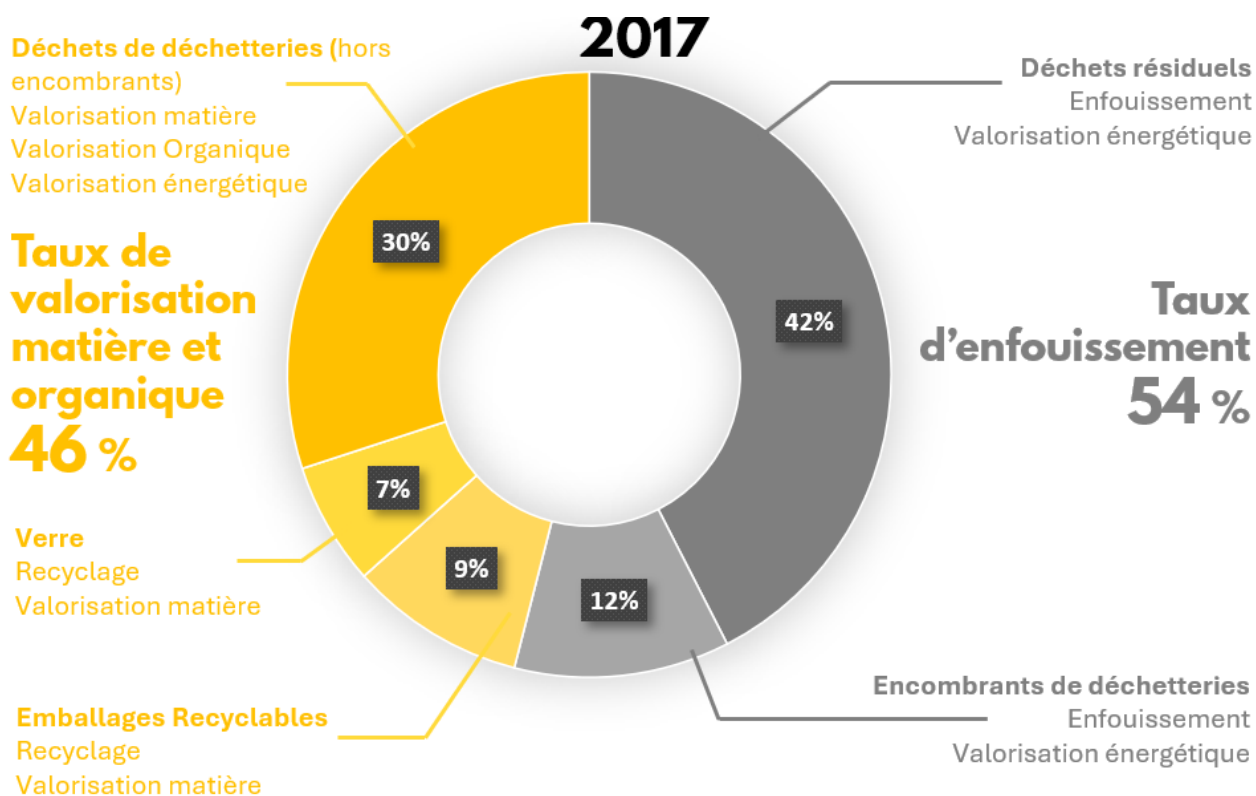
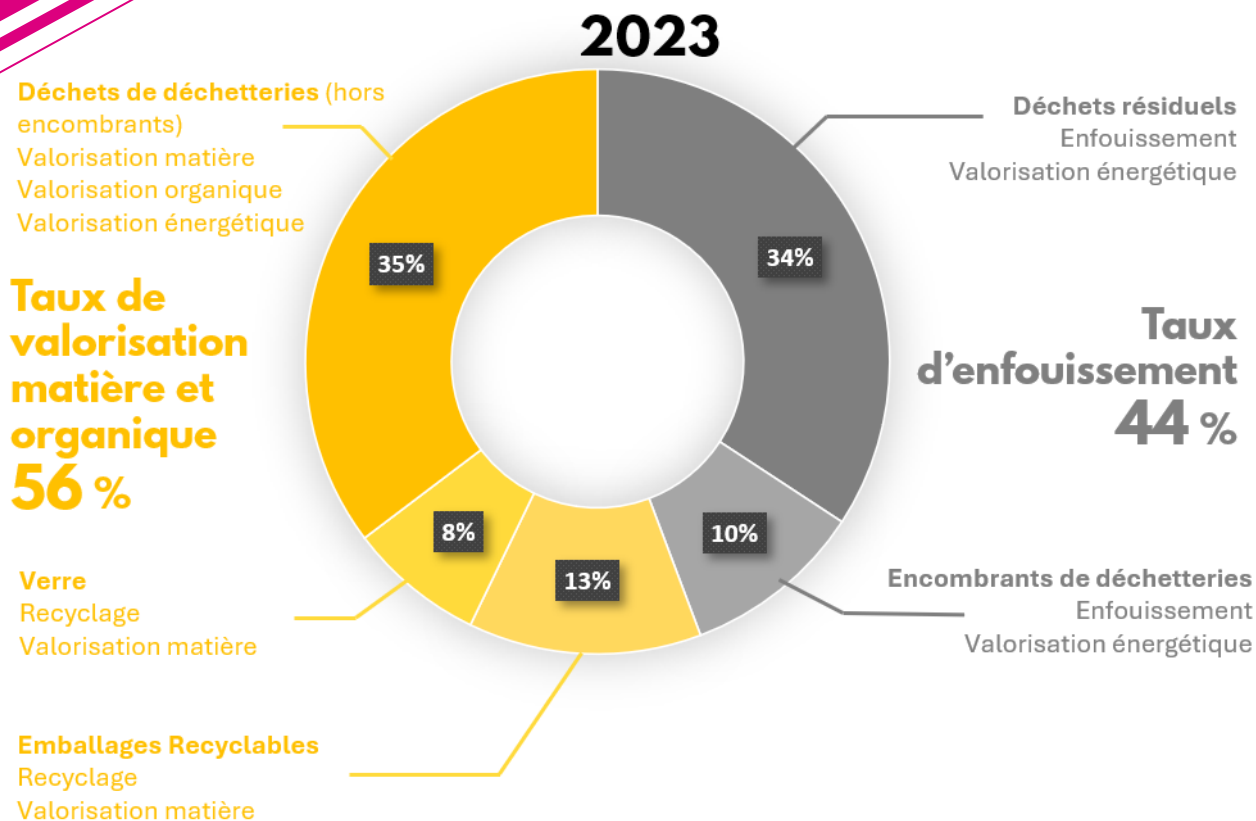
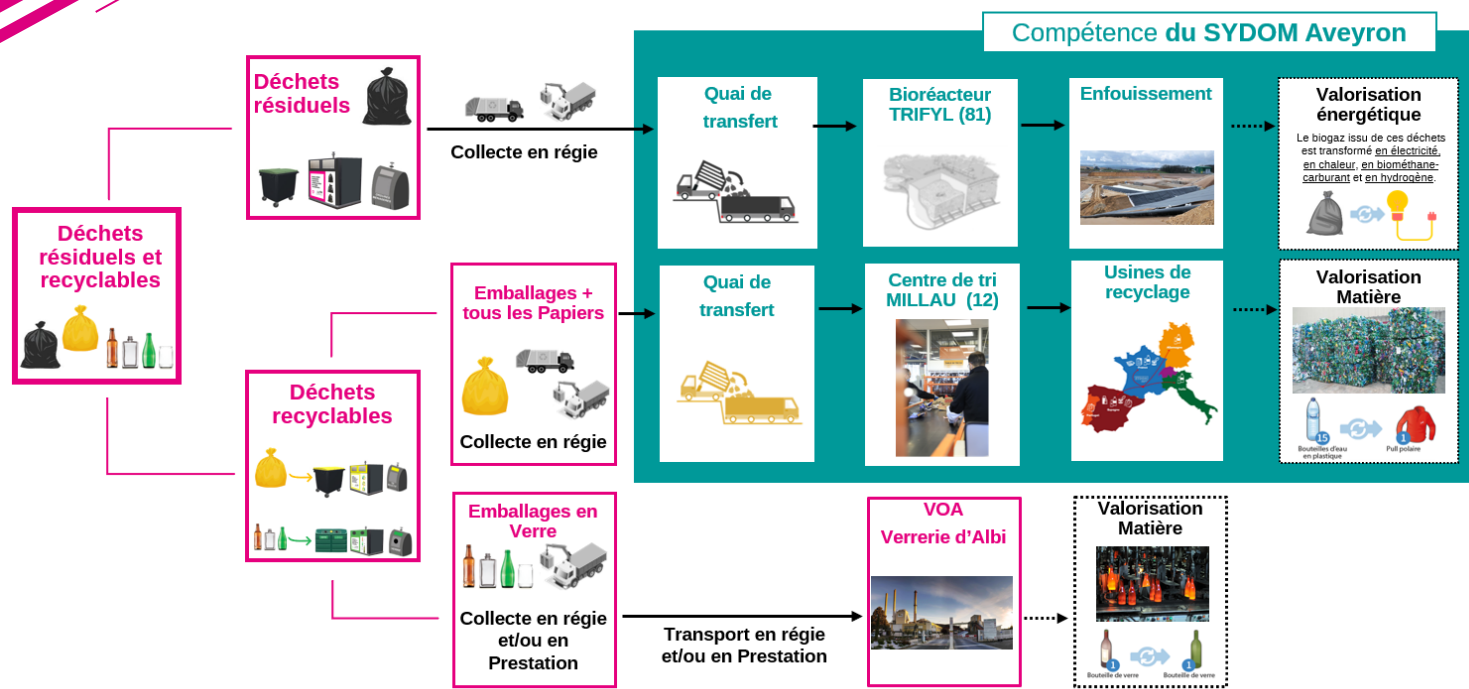


Schéma organisationnel de la collecte et du traitement des déchets en 2023



ZOOM // Ordures Ménagères (sac noir) :



Les ordures ménagères collectées par les services du SMICTOM NORD AVEYRON (en régie) sont déchargées soit au quai de transfert situé à Ste Geneviève sur Argence, commune d'Argences en Aubrac soit au quai de transfert situé à la Zone des Glèbes à Espalion, soit au quai de transfert situé à Arsac, commune de Sainte Radegonde. L'ensemble des tonnages est ensuite transporté au Bioréacteur de La Bessière Candeil situé dans le Tarn. Cette dernière prestation est assurée par le SYDOM via un marché public.

Le prix de TRAITEMENT des ordures ménagères appliqué par le SYDOM au SMICTOM NORD AVEYRON en 2023 est ainsi décomposé : Transport du quai de transfert au Bioréacteur + Traitement au Bioréacteur (127.20 €HT/tonne) + Taxe Générale sur les Activités Polluantes (51.00 €HT/tonne) = 196.02 TTC / tonne.

Le Fonctionnement du BIOREACTEUR : Le principe de valorisation énergétique des déchets résiduels par bioréacteur est un compromis entre les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) et la méthanisation. Le bioréacteur est constitué de casiers étanches, dans lesquels la dégradation des déchets est accélérée par intensification de l'activité bactérienne. Les effluents liquides (lixiviats) et gazeux (biogaz) sont récupérés pour être valorisés. Les eaux de percolation vont être réinjectées pour accélérer la méthanisation et le biogaz va être aspiré pour produire de l'énergie.

Schéma organisationnel de la collecte et du traitement des déchets en 2023

ZOOM // Emballages recyclables (sac jaune) :



Le tri sélectif collecté par les services du SMICTOM NORD AVEYRON (en régie) est déchargé soit au quai de transfert situé à Ste Geneviève sur Argence, commune d'Argences en Aubrac soit au quai de transfert situé à la Zone des Glèbes à Espalion, soit au quai de transfert situé à Arsac, commune de Sainte Radegonde. Les tonnages sont ensuite transportés au centre de tri situé à Millau. Cette dernière prestation est assurée par le SYDOM via un marché public.

En effet, depuis le 1er novembre 2021, l'ensemble de nos tonnages de tri est dirigé uniquement à Millau vers le centre de tri modernisé.

Le prix de TRAITEMENT du tri sélectif appliqué par le SYDOM au SMICTOM NORD AVEYRON en 2023 est ainsi décomposé : Transport du quai de transfert au Centre de Tri + Traitement au Centre de Tri : 48.42 € TTC / tonne.

Pour le traitement des emballages recyclables, le SYDOM Aveyron applique une tarification « incitative ». Pour la facturation de l'année 2023, le SYDOM Aveyron a fixé un seuil de 52.30 kg de « valorisables » :

- lorsque la collectivité trie plus de 52.3 kg de « valorisables » alors le SYDOM facture le tri 45.90€ HT la tonne
- lorsque la collectivité trie moins de 52.3 kg de « valorisables » alors le SYDOM facture le tri 54.00€ HT la tonne

En 2023, grâce au tri de chacun et aux quantités collectées toujours plus fortes, le SMICTOM Nord Aveyron a pu bénéficier du prix préférentiel à savoir : 45.90 € HT la tonne.

Le centre de tri de Millau :

Compte tenu de l'Extension des Consignes de Tri à tous les emballages plastiques et petits métaux, des travaux de modernisation ont été effectués par le SYDOM 12, sur l'année 2021, au centre de tri de Millau afin d'y intégrer les évolutions technologiques et absorber l'augmentation des volumes.

Le nouveau centre de tri s'appuie sur des équipements à la pointe de la technologie :

- Une trémie d'alimentation et un ouvre sacs,
- Un trommel et un crible à disque pour la séparation granulométrique,
- 2 cribles balistiques dédiés à la séparation morphologique,
- 2 courants de Foucault, 2 overbands, 1 poulie magnétique et 1 griffe pour la séparation physique,
- 8 tris optiques,
- 1 presse à balles et 1 presse à paquets pour le conditionnement
- 135 convoyeurs d'une longueur cumulée totale de 1,2 km



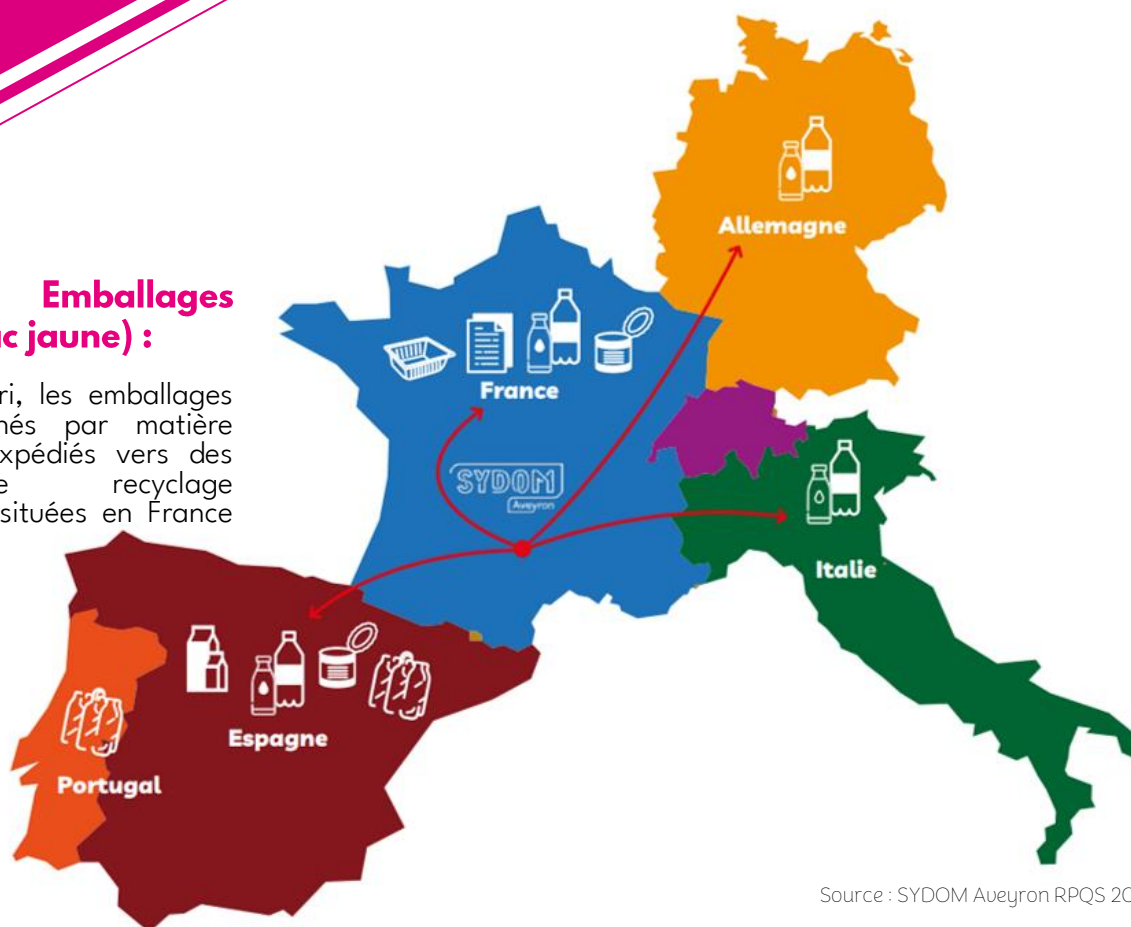
Source : SYDOM Aveyron RPQS 2022

INDICATEURS TECHNIQUES

Dispositif de collecte

ZOOM // Emballages recyclables (sac jaune) :

Au centre de tri, les emballages sont conditionnés par matière avant d'être expédiés vers des usines de recyclage principalement situées en France ou en Espagne.



Source : SYDOM Aveyron RPQS 2021

Cartons :

Le carton se retransforme en carton : emballages, calage, etc.



Briques alimentaires :

Composées de plusieurs matières (aluminium, carton, plastique), les briques alimentaires sont broyées pour être transformées en papier essuie-tout.



Emballages en plastique :

Le plastique est broyé sous forme de paillettes avant d'être fondu pour devenir un nouvel emballage ou un nouvel objet.



Emballages métalliques :

L'acier et l'aluminium sont fondus pour être transformés en nouveaux emballages ou en objets : boîte de conserve, boules de pétanque, tôles, vélo, outils, mobilier...



Schéma organisationnel de la collecte et du traitement des déchets en 2023

Zoom sur le VERRE :

En 2023, la collecte du verre est en quasi totalité (98%) effectuée en régie (par nos services).
En 2023, le transport vers la Verrerie d'Albi a été assuré en totalité par un prestataire privé.

Le recyclage du Verre :

Une fois trié, le verre est broyé puis fondu pour se transformer de nouveau en emballage.

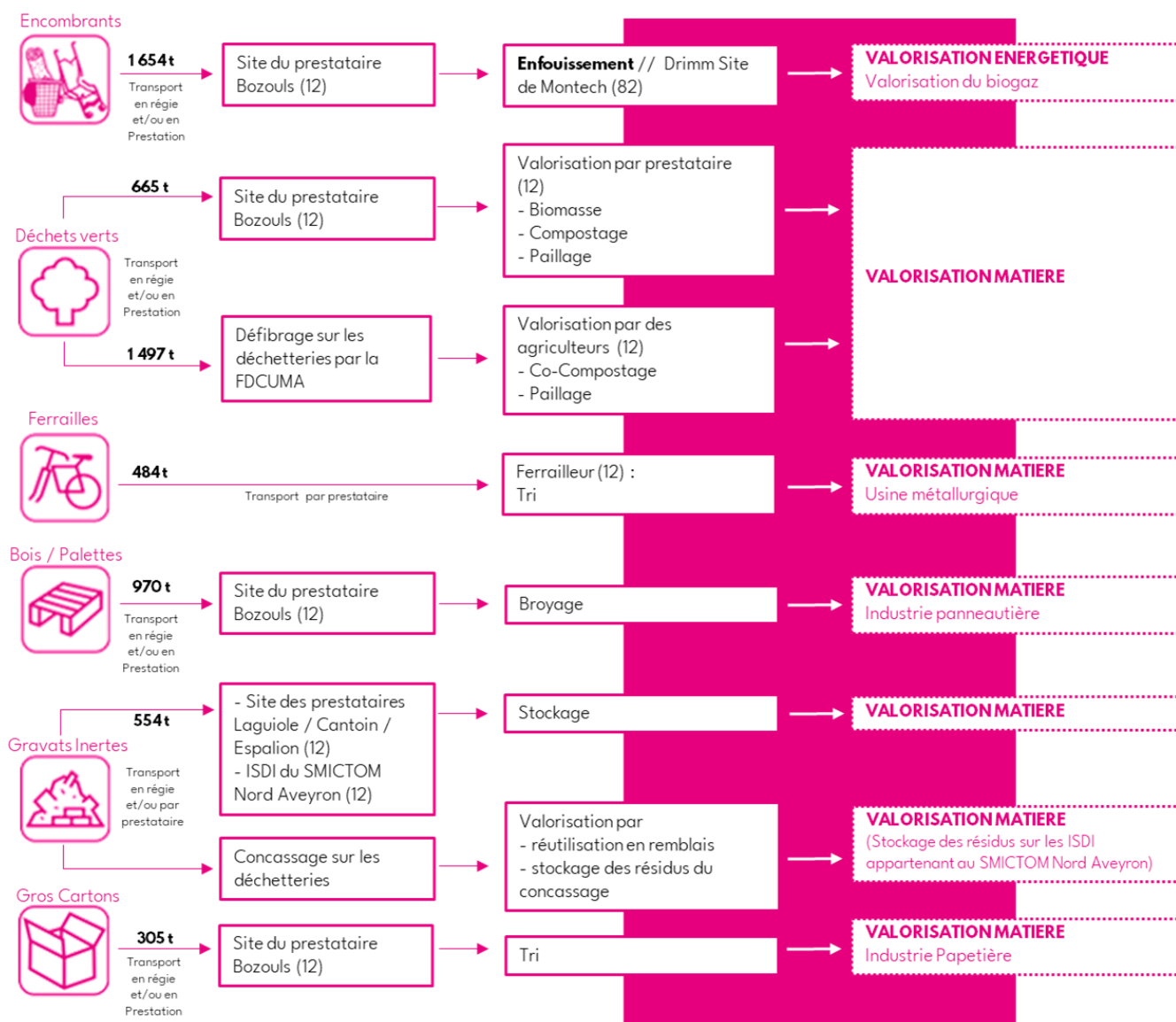


A chaque tonne de verre collectée, le SMICTOM Nord Aveyron reverse 3.05 € à la LIGUE CONTRE LE CANCER. Sur cette année 2023, le SMICTOM Nord Aveyron a reversé 3 904.61 € (20 561.26 € ont été versés depuis 2017).



Schéma organisationnel de la collecte et du traitement des déchets en 2023

ZOOM sur les déchets collectés en déchetteries :

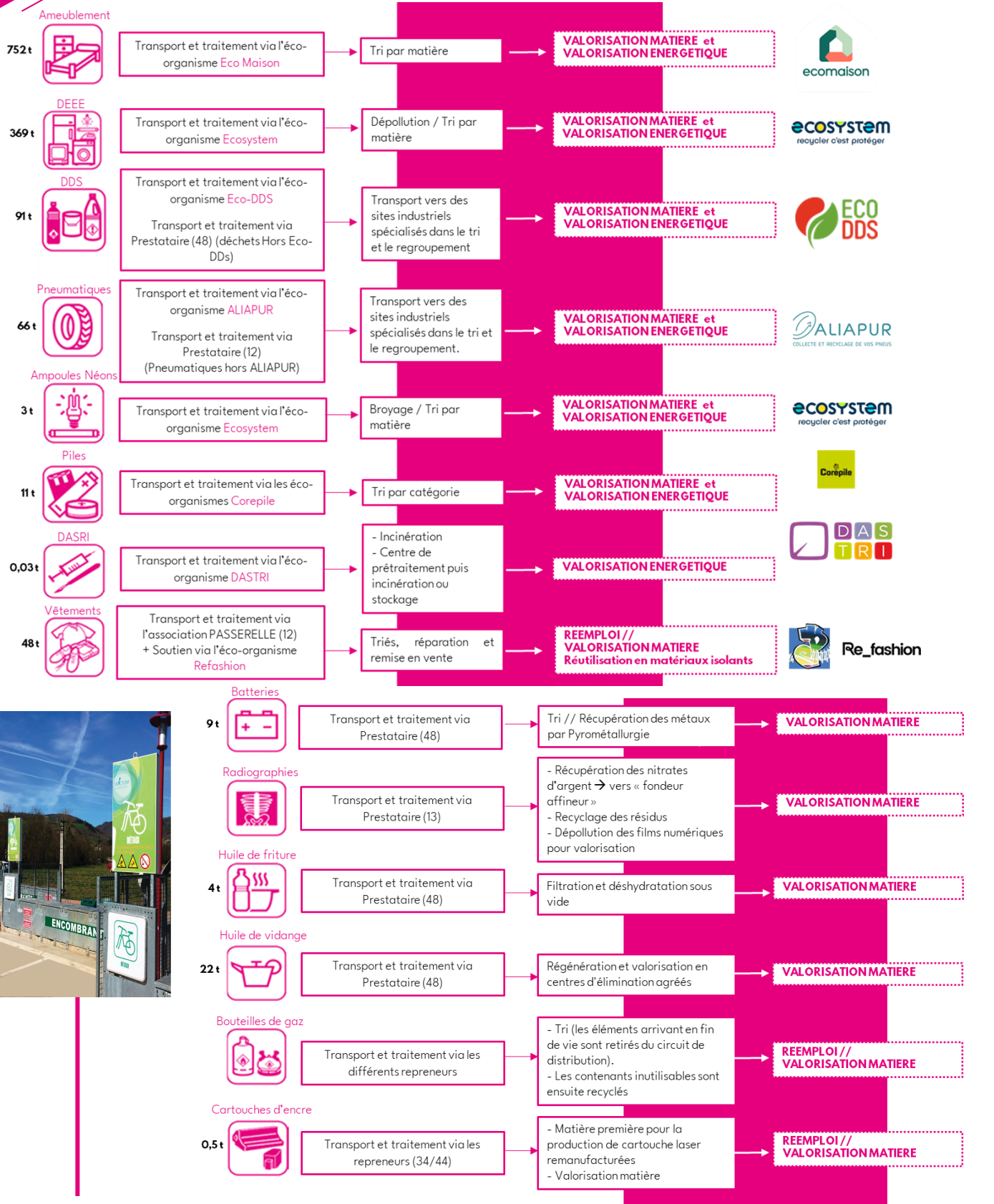


INDICATEURS TECHNIQUES

Dispositif de collecte

Schéma organisationnel de la collecte et du traitement des déchets en 2023

ZOOM sur les déchets collectés en déchetteries :



INDICATEURS TECHNIQUES

Un contexte de gestion des déchets en perpétuelle évolution



La gestion des déchets est soumise à un contexte réglementaire fort et toujours plus exigeant. L'obligation du respect de la réglementation, pour une meilleure préservation de notre environnement, a très fortement impacté la gestion de nos déchets sur ces 15 dernières années: Fermeture des décharges municipales, mise en place du tri sélectif, etc...

Aujourd'hui, de nouvelles obligations découlant principalement de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) et notamment la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) et la loi « Climat et Résilience » ; obligent le Syndicat en partenariat avec le SYDOM AVEYRON (syndicat départemental en charge du traitement de nos déchets) à étudier et identifier des solutions pertinentes et locales pour anticiper et mettre en œuvre les échéances édictées par ces différentes lois qui visent à transformer nos modes de vie afin de tendre vers un modèle de société plus durable.

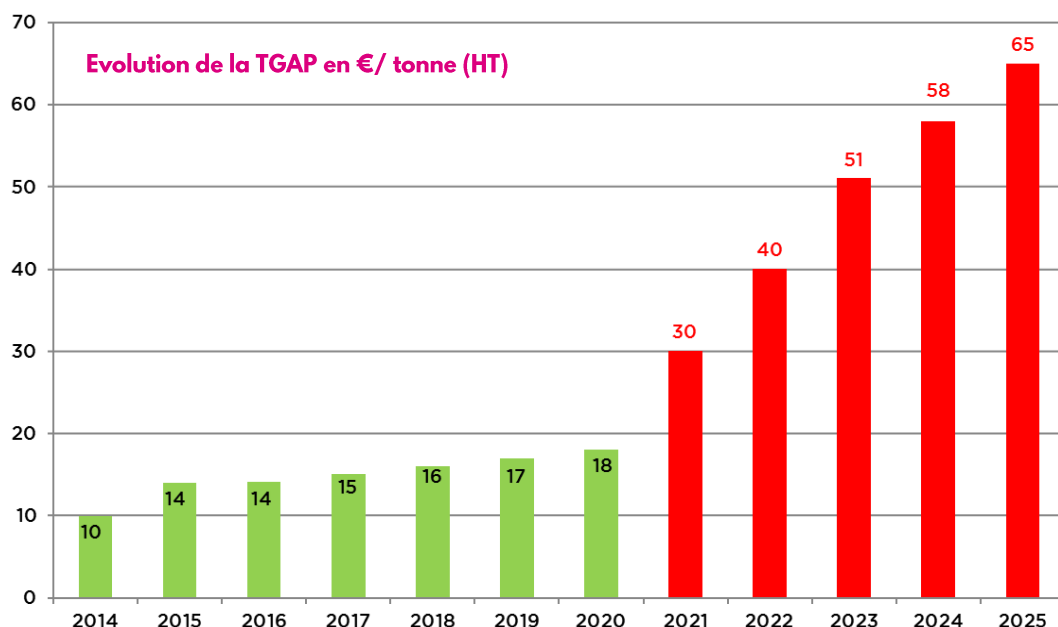
Impact de la réglementation sur le traitement de nos sacs noirs :

- **Avec l'obligation de réduire de 50 % la mise en décharge à l'horizon 2025**, les collectivités doivent trouver des solutions innovantes et des débouchés nouveaux. C'est dans ce cadre que le SYDOM AVEYRON a lancé le projet de la création d'un pôle multi filières de valorisation et de traitement de déchets non dangereux sur les communes de Viviez et d'Aubin (KERA).
- **De plus, la hausse de la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) programmée à 65€/tonne en 2025, actuellement à 51 €/tonne entraîne une augmentation du coût de traitement supportée par les collectivités et donc le SMICTOM Nord Aveyron.

La hausse annoncée de la T.G.A.P : Qu'est-ce que la TGAP ?

La TGAP est une taxe gouvernementale. Elle a été mise en place en 1999 et a pour objectif d'encourager les producteurs d'activités dites « polluantes » à réduire leur empreinte environnementale. Afin d'atteindre les objectifs européens et nationaux d'augmentation des quantités de déchets valorisés, le renforcement progressif de la TGAP sur la mise en décharge est l'une des mesures issues de la feuille de route pour l'économie circulaire adoptée en 2018.

Les objectifs de cette hausse progressive sont de réduire le recours à l'enfouissement des déchets afin de permettre le recyclage de plus de déchets.



INDICATEURS TECHNIQUES

Un contexte de gestion des déchets en perpétuelle évolution

Impact de la réglementation sur le traitement de nos sacs jaunes :

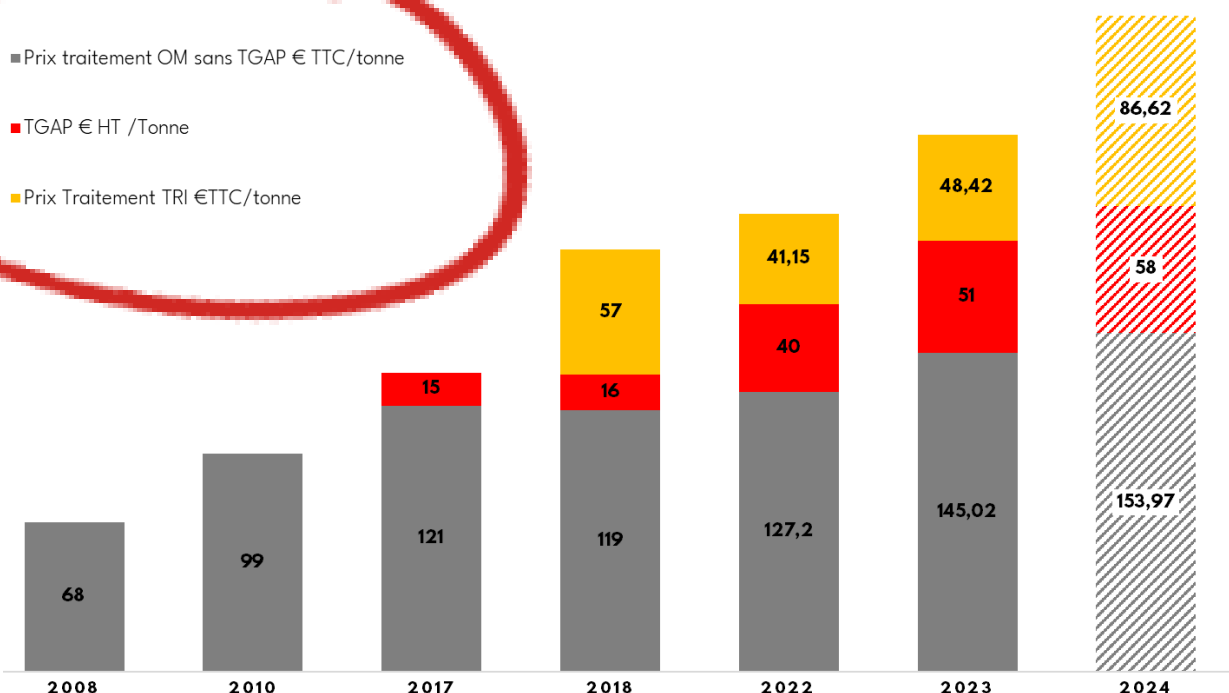
L'extension des consignes de tri active depuis le 1^{er} novembre 2021, issue des directives de la Loi relative à la TECV, a nécessité une adaptation de notre service de collecte, la **modernisation du centre de tri de Millau** pour intégrer les évolutions technologiques et absorber l'augmentation des volumes. Depuis 2022, notre tri est retraité exclusivement sur MILLAU.

Impact de la réglementation sur le traitement des « biodéchets » :

La généralisation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, va également impacter l'organisation du système de collecte et de traitement car il va nécessiter la mise en place de nouveaux dispositifs de collecte séparée des biodéchets et le développement de la sensibilisation et de la promotion du compostage auprès des usagers.

Concrètement, cela impose aux collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de trier leurs biodéchets. **Pour cela, le SMICTOM Nord Aveyron propose (depuis 2017) des composteurs de jardin individuels à des tarifs préférentiels** (3 modèles sont proposés). [Cf : Focus sur la « Promotion du compostage individuel »]. De plus, en complément du compostage individuel et pour les usagers qui ne peuvent pas composter, le SYDOM Aveyron déploie progressivement une collecte de biodéchets en sacs orange. Ce dispositif expérimenté à ce jour sur 10 communes de l'Aveyron sera généralisé à tout le département à l'ouverture de l'installation KERA à l'horizon 2026. Cette unité permettra de valoriser cette matière organique par méthanisation afin de produire du biométhane, gaz vert injecté directement dans le réseau.

Les conséquences sur le coût de TRAITEMENT de nos sacs noirs et jaunes :

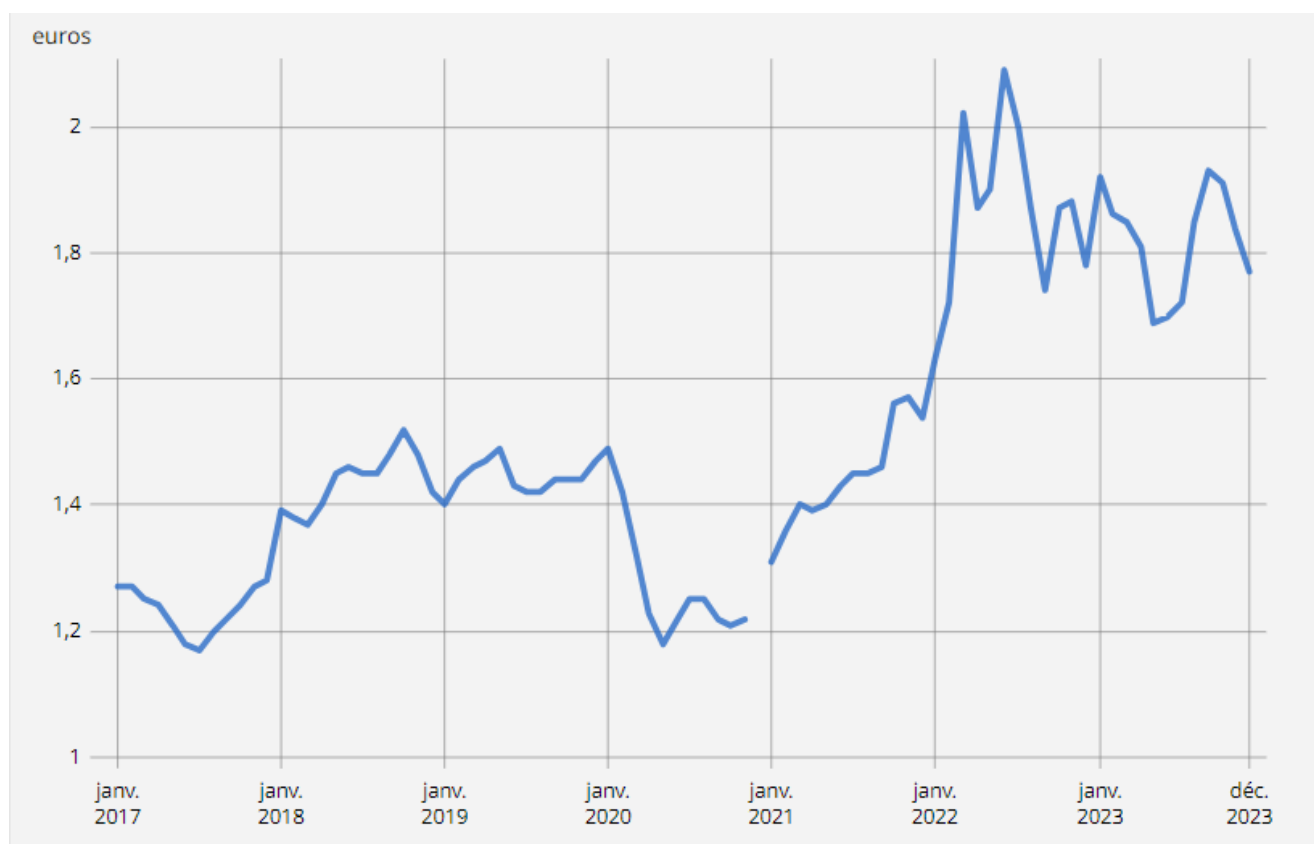


INDICATEURS TECHNIQUES

Un contexte de gestion des déchets en perpétuelle évolution

A ce cadre réglementaire, s'ajoute un contexte international difficile, sur l'achat/vente des matières premières, renforcé par la hausse du coût de l'énergie et principalement le prix du carburant...

Prix moyen mensuel de vente au détail en métropole – Gazole (1 litre)



Source : INSEE (Statistiques)

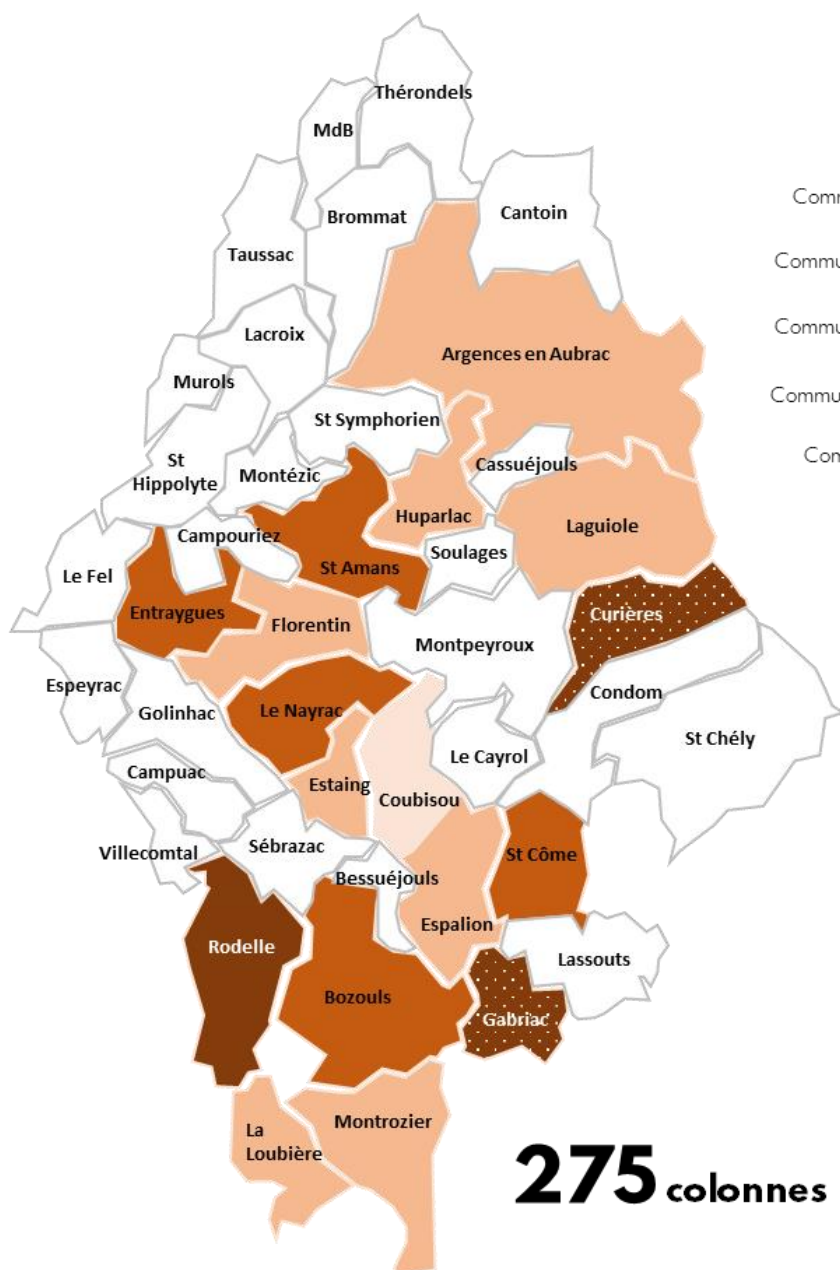


INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Installation de Points d'Apport Volontaire et réorganisation des tournées de collecte :

Comme de nombreuses collectivités impactées par ce même contexte, le SMICTOM Nord Aveyron a fait le choix dès 2018 **d'optimiser son service de collecte en installant des colonnes aériennes et/ou enterrées**. Au 31 décembre 2023, ce sont 275 colonnes installées sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron.



Légende :

Commune dotée à 0% en PAV	0 %
Commune dotée entre 1 et 24 % en PAV	1-24%
Commune dotée entre 25 et 49 % en PAV	25 – 49%
Commune dotée entre 50 et 74 % en PAV	50 – 74%
Commune dotée entre 75 et 99 % en PAV	75 – 99%
Commune dotée entre à 100% en PAV	100 %



275 colonnes

INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

LIMITE SES COÛTS DE COLLECTE :

Au 31 décembre 2023 : l'analyse financière et technique démontre (sac noir et sac jaune confondus) :

- qu'en collecte traditionnelle (conteneurs 4 roues classiques avec camion de collecte benne à ordures ménagères), la collecte d'une tonne de déchets coûte : 220 € / tonne collectée,
- qu'en collecte « mixte » (colonnes enterrées et aériennes avec camion de collecte mixte type « MANJOT »), la collecte d'une tonne de déchets coûte : 118 € / tonne collectée.

Soit une économie de 102 € par tonne collectée.

De plus, en collecte traditionnelle, le SMICTOM Nord Aveyron collecte 265 kg de déchets à l'heure contre 675 kg en collecte avec le camion de collecte « mixte ».

Collecte « GRUE »

5.82 € / km

118 € / tonne

675 kg / h



Collecte « Traditionnelle »

6,91 € / km

220 € / tonne

265 kg / h



Depuis 2017, la réorganisation des tournées « traditionnelles » induite par ces regroupements de conteneurs et l'installation de ces colonnes a eu pour effet la suppression de 7 camions de collecte classiques vieillissants, plus polluants, et nécessitant de nombreuses réparations.

6 camions bennes
traditionnels qui
collectent tous les
jours sur 5 jours
(contre 13 en 2017)



1 camion de
collecte mixte
qui collecte sur
4 jours en 2/7



INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

DEPLOIE LE TRAVAIL EN RÉGIE :

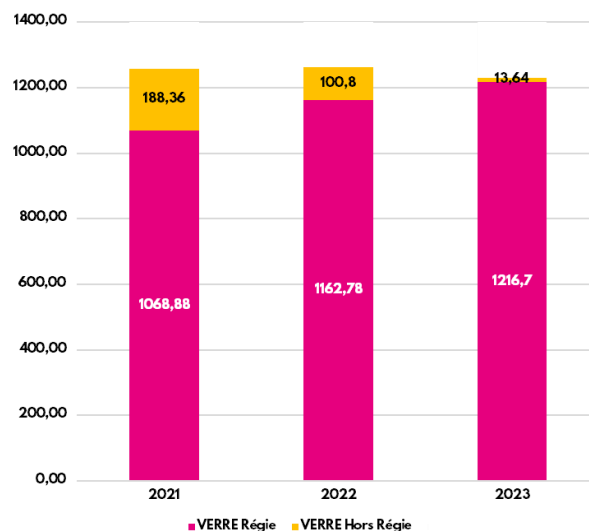
Le temps « gagné » sur les collectes traditionnelles de déchets (par l'installation des colonnes enterrées et/ou aériennes) permet au SMICTOM Nord Aveyron de redéployer ses équipes sur des postes en régie à plus forte valeur ajoutée :

-  Collecte des nouveaux Points d'Apport Volontaire installés,
-  Collecte et transport du Verre,
-  Transport des bennes de déchetteries,
-  Entretien des espaces verts et bâtiments,
-  Entretien mécanique par un opérateur de maintenance des véhicules,
-  Assisant de prévention.

Concernant la collecte du verre en régie :

En tonnes	2021	2022	2023
VERRE Régie	1 068,88	1 162,78	1 216,70
VERRE Hors Régie	188,36	100,8	13,64
Total	1 257,24	1 263,58	1 230,34
dont % régie	85,02	92,02	98,89

En 2023, le coût de revient de cette activité à **65,88 € / tonne collectée**, démontre que le **SMICTOM Nord Aveyron** est compétitif face à des prestataires privés.



INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

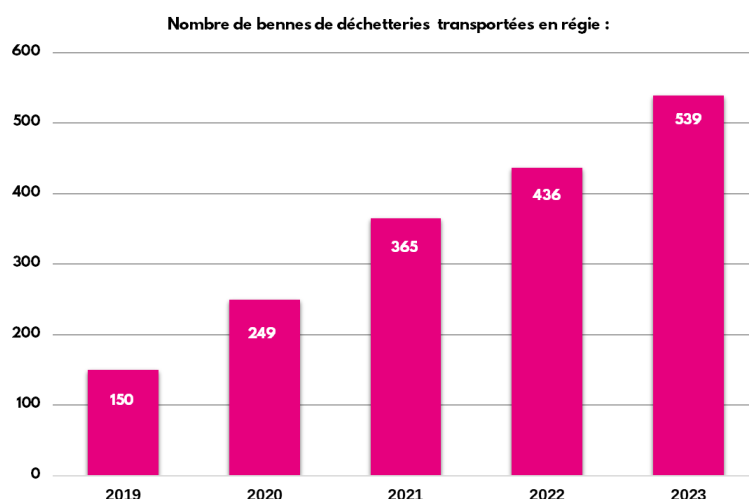
Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

DEPLOIE LE TRAVAIL EN RÉGIE :

Concernant le transport de bennes des déchetteries en régie :

En 2023, le coût de revient de cette activité à **121.72 € / rotation**, démontre que le SMICTOM Nord Aveyron est compétitif face à des prestataires privés.



Concernant l'entretien des espaces verts et bâtiment assuré en régie :

En 2023, ce sont **387** heures effectuées par les services du SMICTOM pour l'entretien des espaces verts et **102** heures effectuées pour l'entretien des infrastructures.

Concernant la mission d'Assistant de prévention assurée en régie :

En 2023, ce sont **353** heures effectuées par notre assistant de prévention : dont 40 heures en « prestation rémunérée » (= 1420 €) pour la réalisation du document unique de la commune de Lassouts et 153.25 heures en « prestation rémunérée » (= 5 440.37 €) pour la réalisation du document unique de la commune d'Espalion.

INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

DEPLOIE LE TRAVAIL EN REGIE :

Concernant l'entretien des véhicules assuré en régie :

En 2018 le SMICTOM Nord Aveyron a fait le choix de créer un poste d'opérateur de maintenance des véhicules. Son rôle : optimiser financièrement et techniquement la gestion du parc de matériel du syndicat (réparations, prévention, dépannages...).

En 2023, ce sont 1040 heures de réparations mécaniques, 294 heures de dépannages et 138 heures de prévention.



Toutes ses activités réalisées en interne permettent d'éviter des coûts de prestation privée, de valoriser les compétences de l'équipe, une meilleure réactivité dans l'exécution de la mission et de limiter l'appel à du personnel extérieur. Toutes ces missions s'inscrivent pleinement dans la réussite de l'objectif fixé à savoir : maîtriser les coûts de fonctionnement du syndicat pour « amortir » au mieux les augmentations des prix du traitement des déchets (non maitrisables par le SMICTOM Nord Aveyron).

LIMITE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

En réduisant les kilomètres parcourus par la massification des flux (suppression des conteneurs individuels et installation de points de regroupements ou d'apport volontaire)

Depuis 2019, le SMICTOM Nord Aveyron a diminué ses kilomètres de collectes traditionnelles de 28 % passant de 242 000 kilomètres parcourus à 175 117 kilomètres parcourus en 2023.

Cette réduction du nombre de kilomètres implique la diminution de la quantité globale de polluants émise par notre parc de véhicules.

En effet, un litre de carburant (gasoil) génère 2,6 kg de CO₂. La consommation moyenne d'un camion poubelle «classique» est de 55 litres au 100 kms ; soit 143 kg de CO₂ pour 100 km.

L'économie de 66 883 kms a permis de réduire l'émission de 95 641 kg de CO₂, depuis 2019.

INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

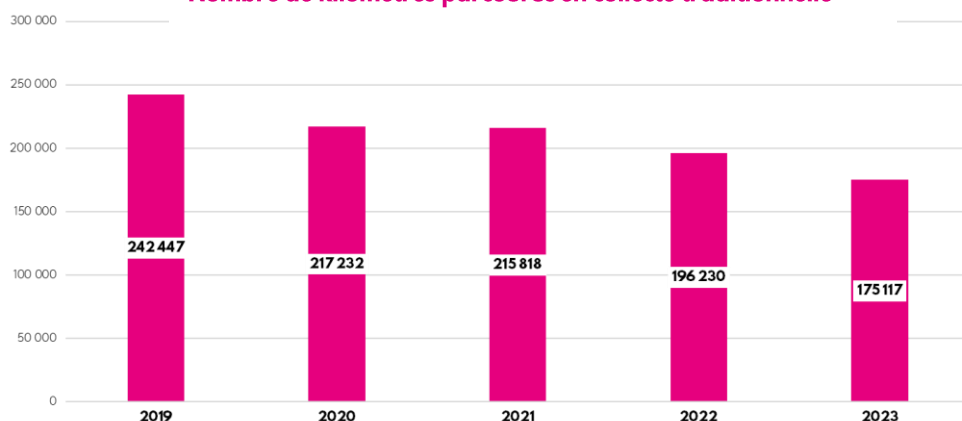
Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

LIMITE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

En réduisant les kilomètres parcourus par la massification des flux (suppression des conteneurs individuels et installation de points de regroupements ou d'apport volontaire)

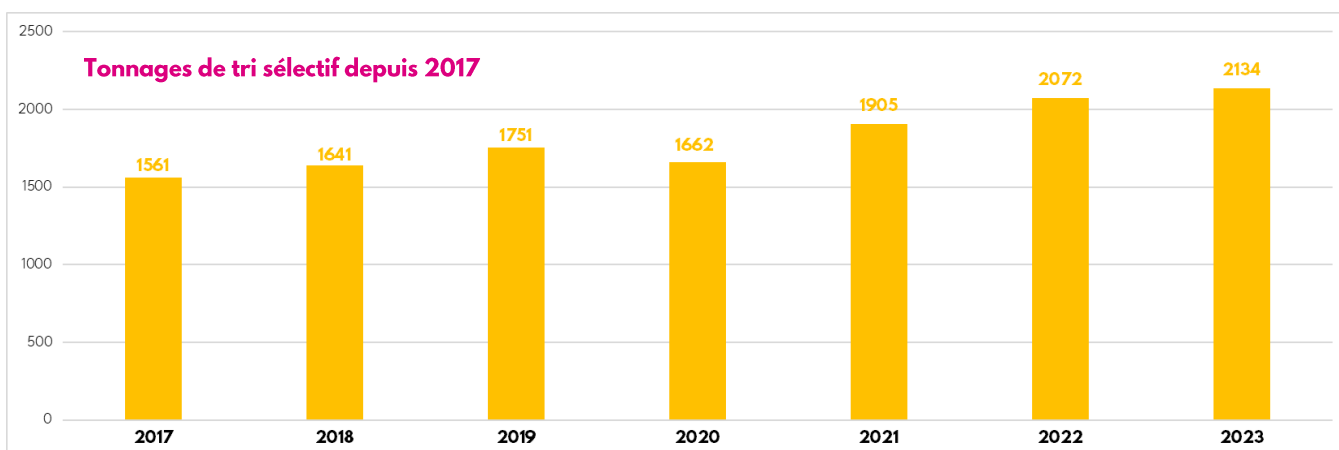
Nombre de kilomètres parcourus en collecte traditionnelle



En améliorant ses performances de collecte :

La réorganisation des collectes complétée par la mise en place des nouveaux points de collecte a permis d'augmenter les fréquences de collecte sélective (= sac jaune) sur le territoire. Depuis 2017, les quantités de tri sélectif ont augmenté de 575 tonnes, passant de 1561 tonnes collectées en 2017 à 2134 tonnes collectées en 2023 ; soit une augmentation de près de 37 %.

Tonnages de tri sélectif depuis 2017



INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

LIMITE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les bénéfices de ces performances sont multiples :

- **On limite les pollutions :** En recyclant toujours plus d'emballages triés, une partie des pollutions (de l'air, de l'eau, des sols) dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits est évitée ;



Par exemple : 1 tonne de papier/cartons recyclés permet d'économiser l'équivalent de 6 mois de la consommation en énergie d'un habitant et 6 mois de sa consommation d'eau.

En 2023, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron, le recyclage a permis d'économiser l'équivalent :

- de 28 000 m³ d'eau soit 1 an de consommation en eau de 509 habitants.
- de 42 000 GJ d'électricité soit 1 an de consommation d'électricité de 1070 habitants.

- **On économise les ressources naturelles :** Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.



1 tonne de plastique recyclé évite l'extraction de 800 kg de pétrole brut

1 tonne de papier/carton recyclé permet d'économiser en moyenne 2.5 tonnes de bois

1 tonne d'acier recyclé évite l'extraction de 1 tonne de minerai de fer et 500 kg de coke

1 tonne d'aluminium recyclé permet d'éviter l'extraction de 2 tonnes de bauxite

En 2023, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron, le tri des déchets a donc permis d'économiser :

- 2 778 tonnes de bois
- 271 tonnes de pétrole brut
- 92 tonnes de minerai de fer
- 46 tonnes de coke
- 80 tonnes de bauxite



INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Pourquoi installer des Points d'Apport Volontaire ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, **le SMICTOM Nord Aveyron**, au-delà de se conformer à la recommandation R437 par la suppression de la collecte en « Porte à Porte Individuel » :

LIMITE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

→ **On évite le gaspillage :** Jeter un emballage dans le bac de tri contribue à éviter le gaspillage, car une fois recyclé, un emballage sert à fabriquer de nouveaux objets. Le plastique recyclé sert à la fabrication de multitude d'objets : de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux...

En 2023, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron le tri des déchets a permis la fabrication de nouveaux produits :



2 044 charriots de supermarché grâce aux 1022 222 boîtes de conserve recyclées,



4 000 vélos grâce aux 2 666 667 canettes de 33 cl en aluminium recyclées,



2 923 684 emballages en cartons pour 6 bouteilles grâce aux 15 430 556 boîtes de céréales recyclées,



338 000 pulls polaires grâce aux 9 135 135 bouteilles en plastique de 75cl recyclées.

SOUHAITE AMELIORER SON SERVICE A L'USAGER

→ **Attractivité des points de collecte :**

L'installation des colonnes permet de proposer des points de collecte propres où tous les flux sont très majoritairement présents (Ordures Ménagères, Tri Sélectif, Verre) ce qui facilite le tri à l'ensemble des usagers.

Les points de collecte sont accessibles par les usagers à tout moment, positionnés sur des lieux de passage. Les nouveaux points d'apport sont ergonomiques, avec une dimension de trappe adaptée pour un dépôt facilité.

→ **Le tri des usagers hors-foyer :**

L'accessibilité permanente des points de collecte permet le tri sur l'espace public par des usagers autres que les habitants permanents. Le tri hors-foyer contribue aussi à l'amélioration de la propreté de notre territoire.

INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur la collecte

Bilan et perspectives

Bilan :

La quantité globale de déchets collectés sur le territoire diminue. Le taux de valorisation augmente d'année en année. Cette dynamique positive, au-delà de la vertu environnementale, favorise également la maîtrise budgétaire. Aujourd'hui le coût de traitement du sac noir est plus onéreux que celui du sac jaune. Ainsi, **quand on trie, on réduit les coûts de traitement de nos déchets !**



Perspectives :

Tous ces résultats démontrent la pertinence de déployer ce nouveau mode collecte en Point d'Apport Volontaire. Ainsi, en séance du 12 juin 2023, les élus du syndicat, confortés par la pertinence financière et environnementale de ce nouveau mode de collecte déjà opérationnel sur plusieurs communes, ont décidé de **développer l'installation de ces colonnes à l'ensemble des communes de son territoire. Ainsi plusieurs programmes de déploiement seront mis en œuvre dès 2024.**

INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur nos installations

Retour sur nos travaux d'aménagements sur nos déchetteries

Déchetterie de Taussac :

Les travaux ont consisté à l'agrandissement de la plateforme de déchets.
Coût de l'opération 33 06.48 € TTC subventionnés à hauteur de 25 % par l'Etat.



Installations de « Blocs Béton » :

Les travaux ont consisté à l'installation de blocs béton sur 3 déchetteries : St Amans des Côtes, Soulages et Bozouls.
Coût de l'opération 25 371.97 € TTC subventionnés à hauteur de 3 989.60€ par ADIVALOR.
Objectifs : faciliter le dépôt et le gerbage des déchets.



Retour sur le suivi réglementaire de nos sites



Sites en exploitation :

Chaque activité (Déchetterie, Installation de Stockage de Déchets Inertes, Plateforme de stockage des Inertes + Concassage, Plateformes de stockage de Déchets verts + Broyage), doit respecter la réglementation des installations classées. Ces sites sont ensuite inspectés par l'Etat (par la DREAL Occitanie) afin de vérifier la conformité des installations.

Suite aux récents travaux le site de la déchetterie de Bozouls a été inspecté par les services de la DREAL le 12 septembre 2023. Aucune non-conformité n'a été constatée.

INDICATEURS TECHNIQUES

Nos actions mises en place sur nos installations

Retour sur le suivi règlementaire de nos sites



Sites réhabilités :

Comme chaque année, le SMICTOM Nord Aveyron est contraint de respecter le suivi post exploitation des sites réhabilités : Ancienne décharge d'Espalion / Ancien incinérateur de St Côme d'Olt / Ancienne Décharge de Taussac.

Concernant le site de l'ancienne décharge sur la commune de Taussac :

Considérant que les paramètres mesurés lors des campagnes d'analyses des eaux montrent qu'il n'y a pas d'impact sur la qualité des eaux de rejet ni sur celles du ruisseau en contre bas du site et considérant que le massif de déchets ne produit plus de biogaz qu'en quantité infime (ce qui indique qu'il est en phase d'extinction), une demande a été formulée aux services de la préfecture afin d'adapter le suivi post -exploitation du site sur la base de l'arrêté ministériel du 15 février 2016.

Une réponse de la part des services de la Préfecture et plus précisément des services de la DREAL Occitanie, est attendue dès le début de l'année 2024. De plus, afin de contribuer à la préservation de notre environnement et limiter l'intervention mécanique, le SMICTOM Nord Aveyron a décidé de mettre en place une démarche d'éco-pâturage en réalisant une partie de l'entretien des espaces verts du site avec des animaux.



Nos partenariats



Renforcement de nos partenariats avec les « associations » locales et « solidaires » :

Cette année 2023 est marquée par le renouvellement nos partenariats avec les associations locales et solidaires par la reprise de déchets pouvant être réemployés et ainsi favoriser l'économie sociale, solidaire et circulaire.

Renforcement de nos partenariats avec les collectivités voisines :

Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez pour le lavage et l'entretien des conteneurs enterrés.



Dans un souci de mutualisation et d'optimisation entre services publics de gestion des déchets ménagers, le SMICTOM Nord Aveyron et Rodez Agglomération ont signé une convention de coopération pour l'opération de lavage et d'entretien des conteneurs enterrés. Pour cela, le SMICTOM Nord Aveyron a fourni à Rodez Agglomération une prestation rémunérée ayant pour objet l'exécution des tâches suivantes :

- Lavage externe et interne de conteneurs enterrés en flux ordures ménagères, multi-matériaux et emballages en verre,
- Inspection des organes de sécurité pour ces mêmes conteneurs.

INDICATEURS TECHNIQUES

L'emploi

Le bilan d'activités

Les effectifs :

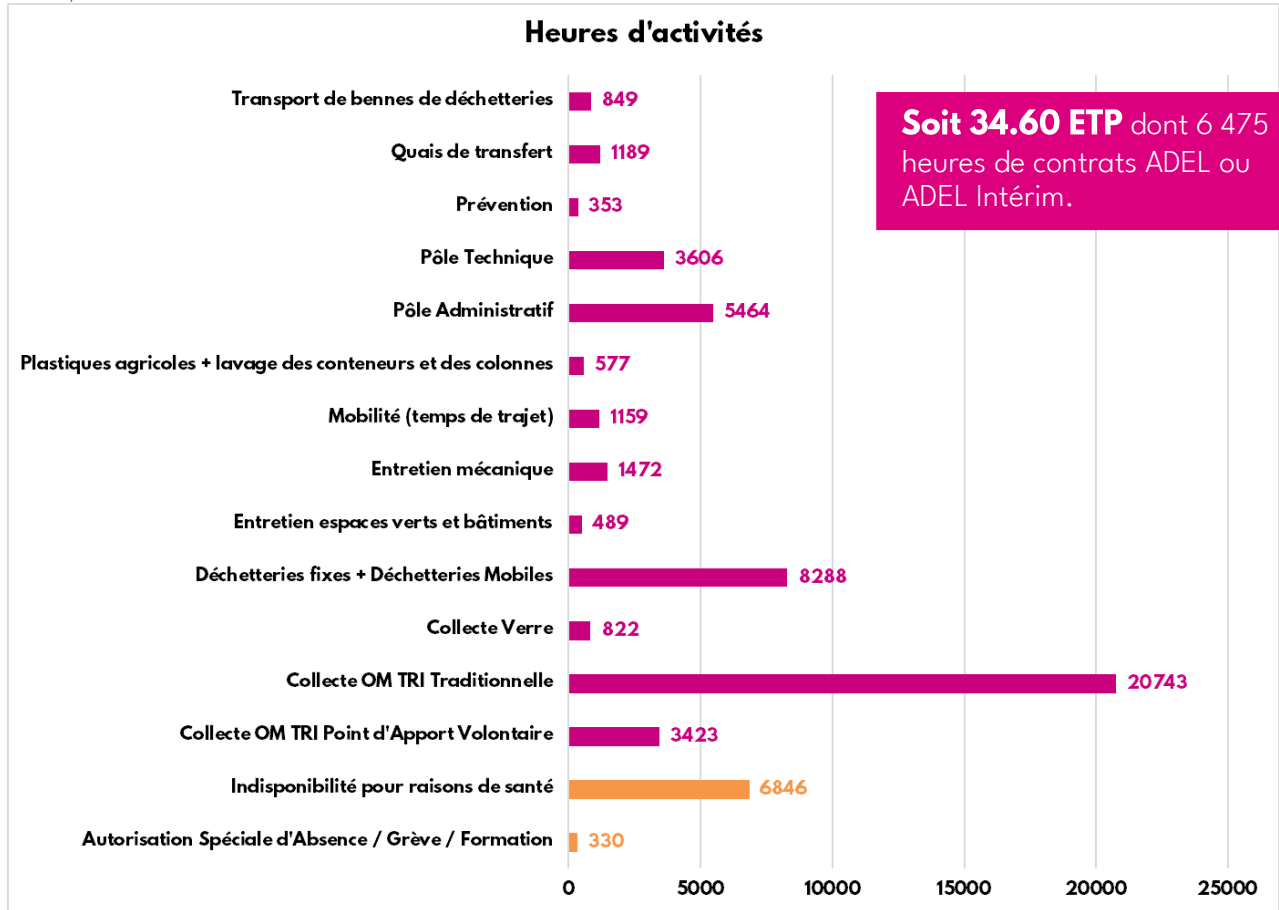


Au 31 décembre 2023, le SMICTOM Nord Aveyron compte **35** emplois, dont 3 agents en « disponibilité pour convenances personnelles » et 4 en « indisponibilité pour raison de santé ». Ce sont donc **28** agents en activité dont **2** agents non-titulaires contractuels.

Catégorie	Grade	Temps de travail	Postes pourvus
A	Ingénieur	Temps complet	1
B	Rédacteur Principal de 2 ^e classe	Temps complet	1
B	Technicien	Temps complet	1
C	Agent de maîtrise principal	Temps complet	8
C	Agent de maîtrise	Temps complet	4
C	Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	Temps complet	3
C	Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	Temps complet	3
C	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	Temps complet	3
C	Adjoint technique territorial	Temps complet	9
C	Adjoint technique territorial contractuel	Temps complet	2

Les heures réalisées :

Au 31 décembre 2023, ce sont **55 610.40** heures d'activités dont 48 434.40 d'activités brutes (hors absences).



Evolution du tableau des effectifs :

Cette année 2023 est marquée par plusieurs évolutions sur le tableau des effectifs avec :

La nomination :

- d'un agent de maîtrise promu au grade de technicien au 1^{er} novembre 2023 (promotion interne)
- d'un adjoint technique principal de 2^e classe promu au grade d'adjoint technique principal de 1^{er} classe au 1^{er} août 2023 (avancement de grade)
- de trois agents de maîtrise promus au grade d'agent de maîtrise principal 1^{er} août 2023 (avancement de grade)
- de deux adjoints techniques stagiaires (juillet 2023)

La radiation :

- d'un adjoint technique 2^e classe au 31 mars 2023 (fin de mise en disponibilité pour convenances personnelles)
- d'un adjoint technique (fin de détachement pour effectuer un stage)
- d'un adjoint technique au 31 janvier 2023 (mise en retraite)

La mise en disponibilité pour convenances personnelles :

- d'un agent de maîtrise principal depuis le 1^{er} août 2023
- d'un adjoint technique principal de 2^e classe depuis le 1^{er} février 2023
- d'un agent technique depuis le 1^{er} septembre 2023

La mutation :

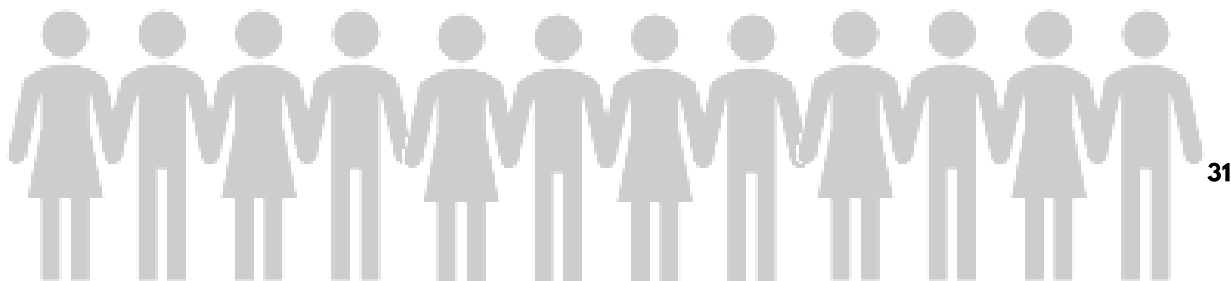
- d'un agent de maîtrise au 11 septembre 2023
- d'un agent de maîtrise principal au 31 mars 2023

En 2023 : les actions menées :

L'année 2023 a été marquée par **une politique sociale engagée.**

- Développement et organisation des nouveaux métiers (missions réalisées en régie),
- Impact des modifications des tournées (horaires de travail, site départ camion...),
- Gestion administrative du personnel : Suivi et réalisation de la mise en œuvre de l'ensemble des opérations requises par la gestion administrative des agents territoriaux : nomination, titularisation, avancement d'échelon, avancement de grade, reclassement, détachement, mise à disposition, disponibilité, mutation, entretien individuels, suivi et organisation des formations, dossier « retraite », etc....,
- Mise à jour du RIFSEEP,
- Suivi et mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

OBJECTIF : MAINTENIR UNE POLITIQUE SOCIALE COHERENTE EN PRENANT EN COMPTE LES ATTENTES DES AGENTS EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DU SYNDICAT



Les formations :

Au final sur cette année 2023, **194** heures de formations ont été réalisées par notre équipe.

Arrêts maladie et accident du travail :

6 846 heures soit **978** jours d'arrêts

14 arrêts maladie

- 7 arrêts < 10 jours
- 2 arrêts entre 10 et 30 jours
- 5 arrêts > 30 jours

Accidents de service : **2**

CNAS : Comite National d'Action Sociale

Organisme mutualisateur, le CNAS propose des prestations, qui ont pour vocation d'accompagner les personnels territoriaux dans leur quotidien. Ces aides, conçues pour tous les moments de la vie, permettent de mieux accompagner les bénéficiaires, selon une exigence constante de solidarité et d'équité.

4873.48€ de prestations versées aux agents sollicitant des aides de la part du CNAS sur cette année 2023 pour **89** prestations.

A ce chiffre s'ajoutent toutes les réductions (locations vacances, etc...) dont ont bénéficié les agents qui en ont fait la demande.



Accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêt général :

Dans le cadre d'une politique volontariste, le SMICTOM Nord Aveyron s'est engagé à mettre à disposition du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Aveyron, des postes au sein de son service de collecte en fonction du besoin identifié et des capacités et opportunités d'accueil du service.

Travail d'Interêt
Général

TIG

Nos partenaires :

Le SMICTOM Nord Aveyron travaille depuis de nombreuses années avec la Blanchisserie du Carladez pour la prestation de « nettoyage des Équipements de Protection Individuelle » des équipes.



INDICATEURS TECHNIQUES

La prévention

Informar, Sensibiliser, Convaincre, Inciter, Responsabiliser, Mobiliser... en communication « déchets » les enjeux sont multiples et les cibles très différentes. Cette communication est essentielle pour assurer la lisibilité et l'efficacité de l'action du SMICTOM Nord Aveyron.

De nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées en cette année 2023.

Plusieurs cibles identifiées :

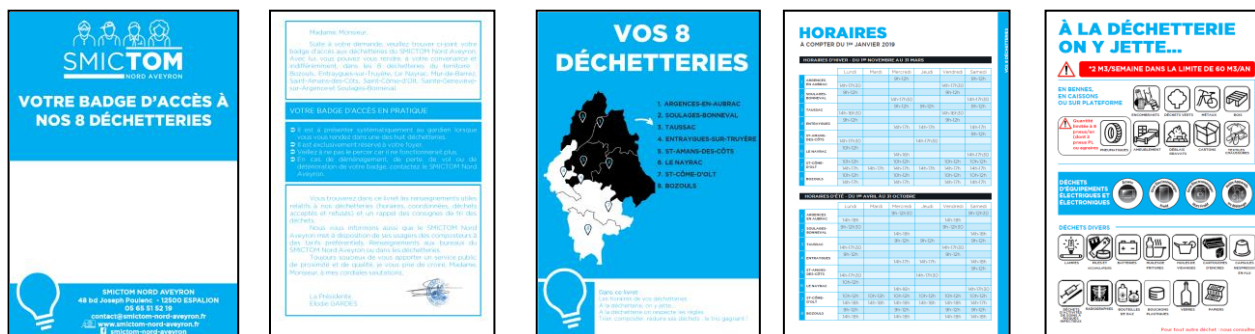
- Sensibilisation « Grand Public »
- Sensibilisation « Jeune Public »
- Sensibilisation « Public Relai »
- Sensibilisation « Public Professionnel »
- Sensibilisation « Collectivités »
- Sensibilisation « Hébergements Touristiques »
- Communication « Digitale »

La sensibilisation au Grand Public :

► A l'ensemble du territoire :

Flyer « Nos 8 Déchetteries » : distribué tout le long de l'année lors de la remise des badges d'accès :

Objectif : présenter les 8 déchetteries, les horaires d'ouverture et les consignes de dépôts



En 2023 : 913 cartes d'accès créées

Flyer « Déchetterie » : distribué tout le long de l'année sur site par les gardiens :

Objectif : présenter chacune de nos déchetteries, les horaires d'ouverture et les consignes de dépôts



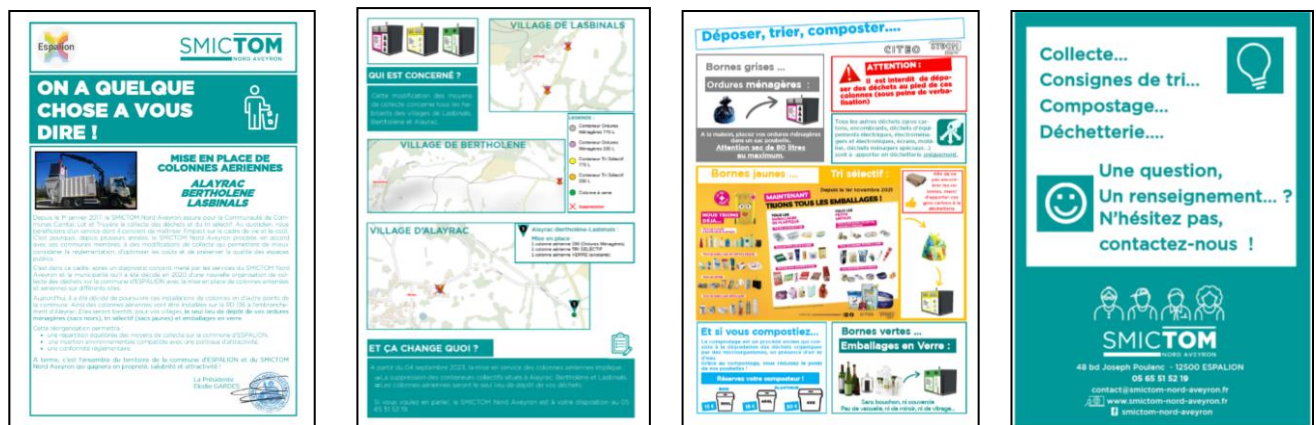
La sensibilisation au Grand Public :

► Communication ponctuelle localisée

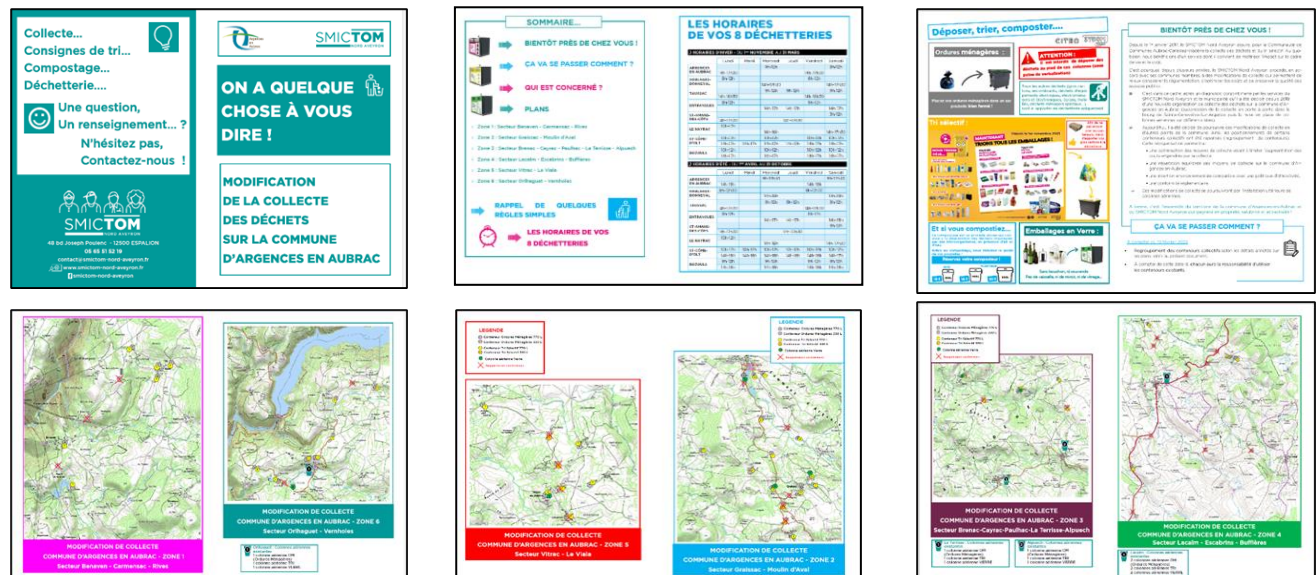
Réalisation de documents pour une modification de collecte :

Objectif : Informer sur la modification de collecte et sensibiliser aux gestes du tri, du compostage et à la réduction des déchets.

Exemple : Alayrac, commune d'Espalion / Septembre 2023 : distribution à l'ensemble des usagers concernés



Exemple : Argences en Aubrac / Janvier 20223 : distribution d'exemplaires à la Mairie



Réalisation d'autocollant pour un problème/ incivilité ou une modification de collecte :

Objectif : Informer, responsabiliser et sensibiliser aux gestes de tri

La sensibilisation au Grand Public :

Communication ponctuelle localisée

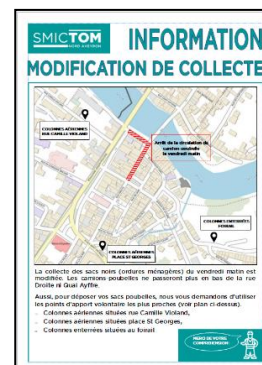
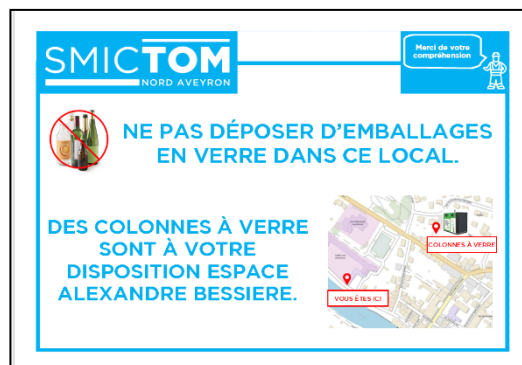
Réalisation d'affiches pour un problème/ incivilité ou une modification de collecte :

Objectif : Informer sur la modification de collecte, Responsabiliser et sensibiliser



Porte à Porte + réalisation de flyers pour un problème/ incivilité ou une modification de collecte :

Objectif : Informer, responsabiliser et sensibiliser aux gestes de tri



La sensibilisation au Grand Public :

► Communication événementielle :

Tenue de stand :

Objectif : Promouvoir le geste de tri et la réduction des déchets lors d'événements publics

Exemple : Foire expo « Dom and Co » à Lacalm : Présentation du SMICTOM Nord Aveyron et sensibilisation au tri et au compostage + réalisation d'affiches spécifiques pour l'événement



Tenue de stand :

Objectif : Promouvoir le geste de tri et la réduction des déchets lors d'événements publics

Exemple : Jardifolies au Cayrol : Présentation du SMICTOM Nord Aveyron, sensibilisation au tri, au compostage et à la réduction des déchets.



La sensibilisation au Grand Public :

► Communication événementielle

Intervention du SMICTOM Nord Aveyron lors de la réunion des caisses locales du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées à Brommat :

Objectif : Informer de l'action du Syndicat et sur la gestion des déchets.

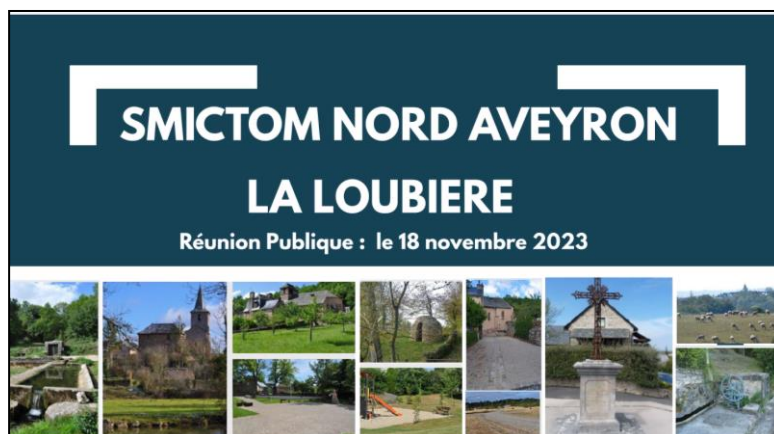


Intervention du SMICTOM Nord Aveyron lors de réunions publiques :

Objectif : Informer de l'action du Syndicat, sur les gestes de tri, sur les modifications de collecte....

Par exemple :

- Réunion Publique à Espalion le 21 mars 2023
- Réunion Publique à Montézic le 22 septembre 2023
- Réunion Publique à La Loubière le 18 novembre 2023



La sensibilisation au Grand Public :

Communication événementielle

Réalisation d'affiches spécifiques :

Objectif : Promouvoir le geste de tri et la réduction des déchets lors d'événements publics

Exemple :

Les Traces de l'Aubrac, Cap Mômes, Les Marchés de Pays d'Argences en Aubrac, Cinéma d'Espalion



Communication « Presse »

Rédaction d'article de Presse :

Objectif : Informer, responsabiliser et sensibiliser aux gestes de tri

Exemple : *Planning de la Déchetterie mobile, Dates des collectes des Plastiques Agricoles, Modification de collecte....*



La sensibilisation au Grand Public :

Zoom sur la Promotion du compostage

Réalisation d'affiches
spécifiques

Encart sur le compostage sur
tous les documents de
communication

Tenue de stand (cf Jardifolies,
Foire Expo à Lacalm)

Réunions publiques

Intervention dans les écoles et
collèges

Intervention auprès des
professionnels (cf Résidence
St Jean à St Amans,
Résidence Les Caselles à
Bozouls, Résidence Ste
Thérèse à Laguiole)

301

C'est le nombre de
composteurs vendus en
2023

CONTINUONS À COMPOSTER UNE PRATIQUE ACCESSIBLE À TOUS !

Le compostage est un procédé ancien qui consiste à la dégradation des déchets organiques par des microorganismes, en présence d'air et d'eau.
Grâce au compostage, vous réduisez le poids de vos poubelles !
Pas besoin d'être un as du jardinage pour s'y mettre.
Vous bénéficierez en plus d'un engrais gratuit pour votre jardin !

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

- DÉCHETS DE CUISINE**
Épluchures, restes de fruit, coquilles d'œuf, filtres et marc de café, sachets de thé, restes de pain...
- DÉCHETS DE JARDIN**
Tontes de gazon, petits branchages, fleurs fanées, feuilles...
- AUTRES**
Cendres de bois, sciures, essuie-tout...

RESERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Le SMICTOM NORD AVEYRON propose les composteurs suivants :

- Composteur bois 300 litres à 15€
- Composteur plastique 400 litres à 16€
- Composteur plastique 600 litres à 30€



48, bd Joseph Poulenc — 12500 ESPALION
www.smictom-nord-aveyron.fr
contact-sna@orange.fr
f smictom-nord-aveyron

A jeter dans cette poubelle

Restes alimentaires,
serviettes en papier...




SMICTOM NORD AVEYRON

Maison d'accueil Les Caselles - Bozouls



Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter
au **05.65.51.52.19**
www.smictom-nord-aveyron.fr

Et si vous compostiez...

Le compostage est un procédé ancien qui consiste à la dégradation des déchets organiques par des microorganismes, en présence d'air et d'eau.
Grâce au compostage, vous réduisez le poids de vos poubelles !

Réservez votre composteur !

BOIS	PLASTIQUE
15 €	16 €
300L	400L
	600

La sensibilisation au Jeune Public :

En juin de chaque année : Envoi courrier de proposition d'animations scolaires à l'ensemble des écoles du SMICTOM Nord Aveyron (39 écoles)

► Animations scolaires réalisées en 2023 :

École privée St François Bozouls, Ecole publique de Taussac, Ecole publique de la Vitarelle, Ecole Privée St Michel Espalion, Ecole privée St Hilarian Espalion, Ecole publique de Thérondels, Ecole publique de Lacalm, Ecole publique de Lacroix-Barrez, Ecole publique de Brommat, Ecole privée St Mathieu Laguiole, Ecole publique de Saint-Amans-des-Cots, Ecole publique du Causse, Ecole publique de Gabriac, Ecole publique de Laguiole, Ecole publique de Gages, Ecole publique de Lassouts, Ecole publique de Montézic

près de **800** élèves sensibilisés



En complément des animations, le SMICTOM Nord Aveyron propose aux écoles et aux collèges de mettre en place des composteurs au sein de leur établissement :



Composteur installé :

Ecole publique de Lacroix-Barrez

En complément des animations, le SMICTOM Nord Aveyron propose aux écoles des visites de déchetteries et du Centre de tri Ecotri à Millau.



Visite déchetterie :

Ecole publique de Taussac, Ecole publique de Lacalm, Ecole publique de Thérondels, Ecole publique de Cantoin, Ecole publique de Lacroix Barrez, Ecole publique de Saint Amans des Côtes

Visite Centre de tri Ecotri :

Ecole publique de Montézic, Ecole privée St François Bozouls, Ecole publique de La Vitarelle, Ecole Privée St Mathieu Laguiole, Ecole privée St Hilarian Espalion, Ecole publique de Brommat, Ecole publique de Lacroix-Barrez, Ecole publique de Gabriac, Ecole publique de Laguiole, Ecole publique de Gages



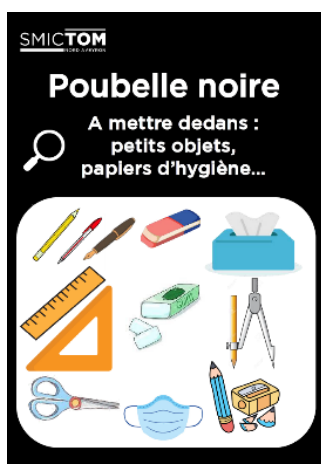
INDICATEURS TECHNIQUES

La prévention

La sensibilisation au Jeune Public :

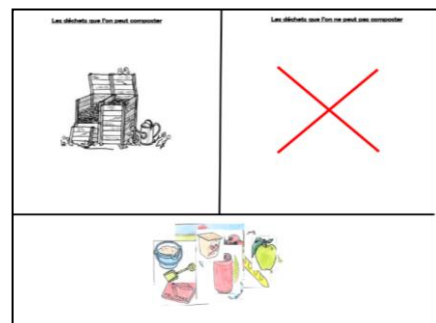
► Intervention au collège Public de St Amans des Côtes :

Réalisation d'affiches de consignes de tri spécifiques aux salles de classes et au self avec explications en présentiel : **près de 120 élèves sensibilisés**



► Animations en Centre de Loisirs :

Animation réalisée au Centre de Loisirs de St Amans des Côtes // Sensibilisation au compostage avec fourniture d'un composteur



La sensibilisation « Professionnels / Publics relais / Collectivités » :

► PROFESSIONNEL : Sensibilisation à la gestion des déchets :

Plusieurs interventions (rdvs, réunions d'informations au personnel, réalisation d'affiches personnalisées, réalisation d'un guide de compostage...) ont eu lieu sur cette année 2023

Réalisation d'Affiches personnalisées : Maison d'accueil Les Caselles à Bozouls



La sensibilisation « Professionnels / Publics relais / Collectivités » :

► PROFESSIONNEL : Sensibilisation à la gestion des déchets :

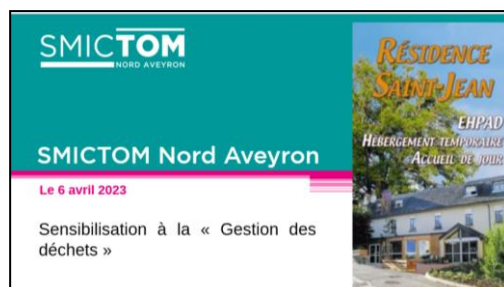
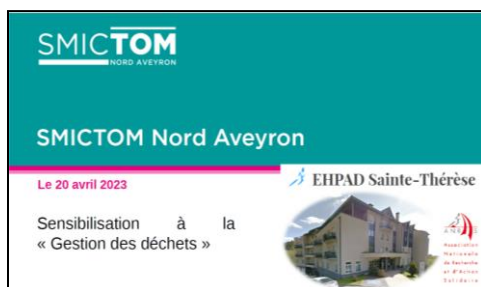
Plusieurs interventions (rdvs, réunions d'informations au personnel, réalisation d'affiches personnalisées, réalisation d'un guide de compostage...) ont eu lieu sur cette année 2023

Réunions d'informations au personnel :

Résidence Sainte
Thérèse à Laguiole (4
réunions
d'informations)



Résidence St Jean à
St Amans des Côtes



Supermarché Super U
à Espalion

Hôtel Restaurant Le
Causse Comtal

Distribution de composteurs :

Résidence Sainte Thérèse à Laguiole

Résidence St Jean à St Amans des Côtes + Réalisation d'un guide du compostage

Maison d'accueil Les Caselles à Bozouls



La sensibilisation « Professionnels / Publics relais / Collectivités » :

► COLLECTIVITES : Sensibilisation à la gestion des déchets :

Plusieurs interventions ont eu lieu sur cette année lors de conseils municipaux et conseils communautaires :

06 février et le 7 mars 2023 : Conseil municipal de Condom d'Aubrac

13 mars 2023 : Conseil Municipal de Lacroix Barrez

13 mai 2023 : Conseil Municipal de Cassuéjols

06 septembre 2023 : Conseil Municipal de Soulages Bonneval

20 septembre 2023 : Conseil Municipal de La Loubière

25 septembre 2023 : Conseil Communautaire CCCLT

29 septembre 2023 : Conseil Municipal d'Espeyrac

18 octobre 2023 : Conseil Municipal de Lassouts

12 décembre 2023 : Conseil Communautaire CCACV

+ toutes les « réunions » informelles avec les élus du territoire

Rédaction d'articles pour les bulletins municipaux : Le SMICTOM Nord Aveyron participe également à la rédaction d'article pour les bulletins municipaux : Argences en Aubrac, Huparlac, Lassouts, Rodelle, Taussac, Condom d'Aubrac, Le Nayrac)

Rédaction d'un Guide pratique pour le bulletin intercommunal CC ACV :



Pour assurer sa compétence obligatoire en matière de « collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés », la Communauté de Communes fait partie du Syndicat Mixte intercommunal (SMICTOM) Nord-Aveyron depuis le 1er janvier 2017. Douze délégués communautaires siègent au sein du conseil syndical et 33 agents composent le SMICTOM Nord Aveyron. Pour assurer son fonctionnement, la Communauté de Communes a versé près de 1 796 658 € en 2023 au Syndicat mixte (budget total de près de 5 M€).

Le SMICTOM Nord-Aveyron œuvre toute l'année pour collecter les déchets, et, en parallèle sensibiliser sur les déchets que nous produisons : plus de 70% du poids de la poubelle noire pourrait être évité ! (compostage, amélioration du tri, moins de gaspillage alimentaire...)

Voici un guide pratique élaboré en partenariat avec le SMICTOM Nord Aveyron.

Une question, Un renseignement... ? N'hésitez pas,

SMICTOM NORD AVEYRON
48 bd Joseph Poulenc
12500 ESPALION
05 65 51 52 19
contact@smictom-nord-aveyron.fr
www.smictom-nord-aveyron.fr
smictom-nord-aveyron



GUIDE PRATIQUE

LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

HORAIRES D'HIVER : DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ARGENCES EN AUBRAC	14h-17h30		9h-12h		14h-17h30	9h-12h
SOULAGES BONNEVAL	9h-12h		14h-17h30		9h-12h	14h-17h30
TAUSSAC	14h-16h30		9h-12h	9h-12h	14h-16h30	9h-12h
ENTRAYGUES	9h-12h		14h-17h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
ST AMANS DES COTS	14h-17h30			14h-17h30		9h-12h
LE NAYRAC	10h-12h		14h-16h			14h-17h30
ST CÔME D'OLT	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-17h	10h-12h	10h-12h
BOZOULS	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-17h	10h-12h	10h-12h

HORAIRES D'ÉTÉ : DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ARGENCES EN AUBRAC	14h-18h		9h-12h30		14h-18h	9h-12h30
SOULAGES BONNEVAL	9h-12h30		14h-18h		9h-12h30	14h-18h
TAUSSAC	14h-17h30		9h-12h	9h-12h	14h-17h30	9h-12h
ENTRAYGUES	9h-12h		14h-17h	14h-17h	9h-12h	14h-18h
ST AMANS DES COTS	14h-17h30			14h-17h30		9h-12h
LE NAYRAC	10h-12h		14h-16h			14h-17h30
ST CÔME D'OLT	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h
BOZOULS	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-17h
	14h-18h		14h-18h		14h-18h	14h-18h



MAIS SURTOUT PAS ...



Et si vous compostez...



La sensibilisation « Professionnels / Publics relais / Collectivités »

► COLLECTIVITES : Sensibilisation à la gestion des déchets :

Réalisation de Flyer personnalisé pour la déchetterie mobile

Ce flyer est transmis à chaque commune concernée avant la venue de la déchetterie mobile.

Réalisation d'affiches pour la collecte des plastiques agricoles



La Newsletter :

Une lettre d'informations aux élus, communes et communautés de communes du territoire est envoyée après chaque conseil syndical pour une meilleure diffusion de l'information de l'action du syndicat.

8 lettres d'informations ont été envoyées sur cette année 2023.



La sensibilisation « Hébergements Touristiques » :

► Communication ponctuelle pour campings et gîtes du territoire

Réalisation de flyers personnalisés sur la localisation des espaces de collectes (conteneurs et ou colonnes à Verre) et les gestes de tri

Réalisation de panneaux pour espace propreté



La communication « Digitale » :

► Page Facebook / Site Internet / Application IntraMuros

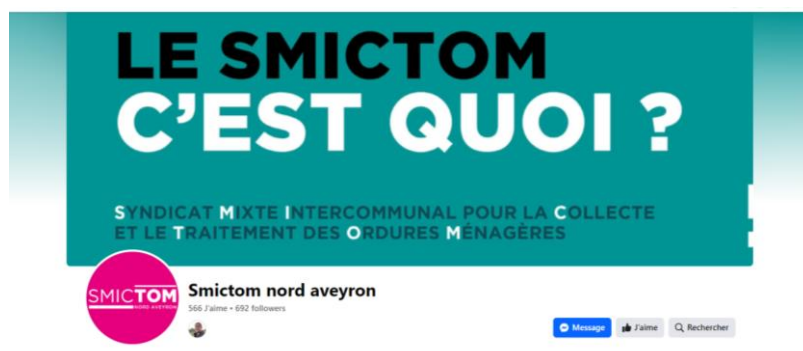
Objectif : Communiquer sur tout type de media pour :

- ➔ Faire connaître et reconnaître le SMICTOM NORD AVEYRON et ses missions,
- ➔ Informer quant aux actions du SMICTOM Nord Aveyron, (collectes, déchetterie mobile, animations...)
- ➔ Sensibiliser l'usager à une bonne gestion de ses déchets (Tri, prévention...) et à des sujets éco-responsables...

Page facebook :

115 posts publiés en 2023
soit une moyenne de **2.2**
posts par semaine

692 followers



Ci-dessous le « palmarès des publications les plus vues » :

DATE	Thème de la publication	Impression de publications
16/02/2023	La filière : « Les cartons »	1925
05/04/2023	Jour férié : Modification de collecte et Fermeture des déchetteries	1654
13/01/2023	La filière : Les radiographies	1536
22/03/2023	La filière : Les gravats	1503
25/05/2023	Visite Centre de tri / Ecole ST Mathieu Laguiole et ST Hilarian Espalion	1498
06/11/2023	Jour férié : Modification de collecte et Fermeture des déchetteries + passage aux horaires d'hiver	1488
31/03/2023	Passage aux horaires d'été pour les déchetteries	1447
28/08/2023	Déchetterie mobile à Espeyrac	1358
21/11/2023	Visite Centre de tri / Ecole de Gabriac	1171
27/05/2023	Jour férié : modification de collecte et fermeture des déchetteries	1143
09/08/2023	Jour férié : modification de collecte et fermeture des déchetteries	1029
09/10/2023	Déchetterie mobile à Sébrazac	1018
12/04/2023	Dates des collecte des Plastiques agricoles	1004

La communication « Digitale » :

► Page Facebook / Site Internet / Application IntraMuros

Site Internet : Près de **26 000** visites depuis sa mise en ligne en février 2021, dont plus de 13 500 vues en 2023

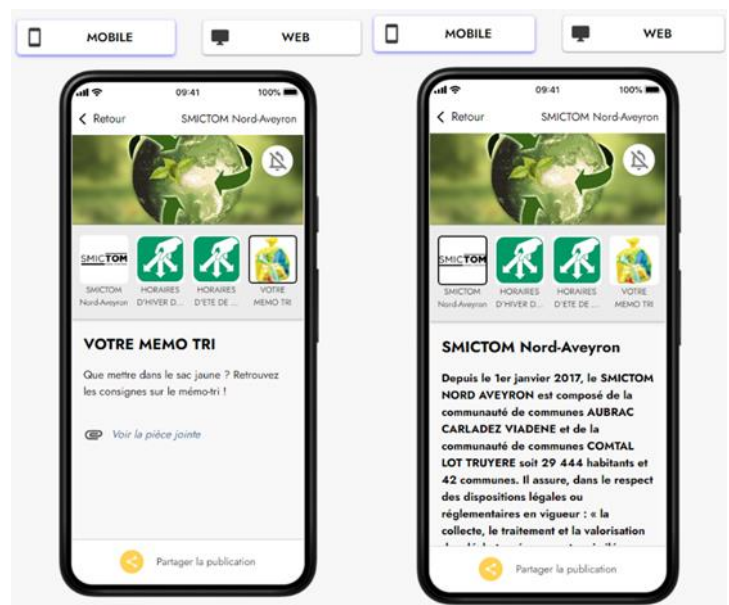
Palmarès des articles les plus consultés :

- Page d'accueil
- Déchetterie de Saint-Côme d'Olt
- Les horaires de vos 8 déchetteries
- Déchetterie de Bozouls
- Déchetterie d'Entraigues-sur-Truyère
- Demander un composteur
- Demander votre carte d'accès
- Nous contacter
- Trouver la déchetterie la plus proche
- Consignes de tri



Application IntraMuros :

Depuis cette année 2023, le SMICTOM Nord Aveyron intègre des informations sur l'application IntraMuros portée par la CCACV.



ACTIONS RECURRENTES

La Déchetterie Mobile

« La déchetterie mobile du SMICTOM Nord Aveyron se déplace près de chez vous ».

La déchetterie mobile est un service de proximité mis en place par le SMICTOM Nord Aveyron. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes éloignées des déchetteries fixes.

Sur cette année 2023, la déchetterie mobile s'est déplacée à 22 reprises sur 13 communes : Fréquentation = 612 personnes



Campuac
Rodelle
(St Julien de Rodelle)
Villecomtal
Thérondels

Argences en Aubrac
(Lacalm)
Espeyrac
Cantoin
Le Fel

Murols
Condom d'Aubrac
St Chély d'Aubrac
Sébazac
Golinhac



Partenariat avec la Communauté de communes de Conques Marcillac

Dès 2019, le SMICTOM Nord Aveyron et la communauté de communes Conques Marcillac ont signé une « convention de mise à disposition », convention qui définit principalement :

- les conditions d'utilisation du matériel mis à disposition,
- les modalités financières de la mise à disposition.

Sur cette année 2023, la communauté de communes Conques Marcillac a sollicité la location de cet équipement à 6 reprises.



ACTIONS

RECURRENTES

La Campagne de nettoyage des conteneurs et colonnes

Lavage des conteneurs :

Sur cette année 2023 s'est déroulée la campagne obligatoire de nettoyage de conteneurs. Cette mission a été confiée à un prestataire de service et s'est déroulée **27 février au 27 mars 2023 et du 4 au 7 septembre 2023.**

Ce sont plus de **1945** conteneurs qui ont été nettoyés sur **19** journées de nettoyage.



Lavage des colonnes aériennes et enterrées :

Pour le lavage des colonnes aériennes et enterrées : cette mission a été réalisée, du 17 mars au 5 avril, en interne en louant une laveuse adaptée à notre camion : **240** colonnes lavées entièrement et **60** colonnes à verre lavées en extérieur uniquement.

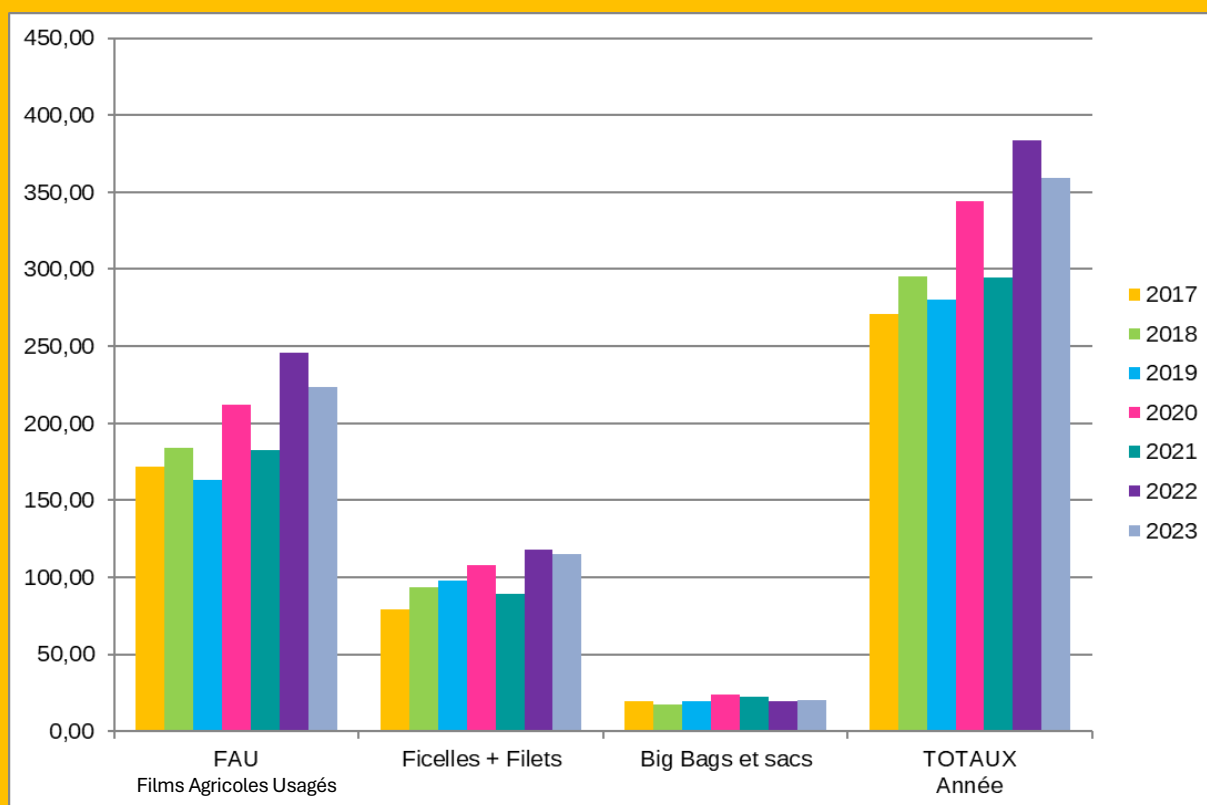


ACTIONS RECURRENTES

La collecte des plastiques agricoles

Le SMICTOM NORD AVEYRON, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et ADIVALOR, l'éco-organisme de la filière, propose la collecte des plastiques agricoles.

En 2023, ce sont 359.20 tonnes de plastiques agricoles qui ont été collectées.



Afin de développer cette collecte et s'adapter au mieux aux besoins de la filière agricole, deux collectes ont été programmées sur cette année 2023 :



une au printemps : sur la période du 18 avril au 25 mai



une à l'automne : sur la période du 23 octobre au 17 novembre.

Compte Administratif 2023

FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses réalisées	5 281 304.88 €
Recettes réalisées	5 639 153.78 €
Résultat de l'exercice	+ 357 848.90 €
Résultat cumulé	+ 495 122.40 €

Le compte administratif 2023 présente un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de **495 122.40 €** (solde des dépenses - recettes de l'année augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur)

INVESTISSEMENT 2023

Dépenses	724 047.84 €
Recettes	708 014.75 €
Résultat de l'exercice	-16 033.09 €
Résultat cumulé	11 788.56 €

Le compte administratif 2023 compte un résultat de clôture cumulé de la section d'investissement de **11 788.56 €** (solde des dépenses - recettes de l'année augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur)

Zoom sur les dépenses de Fonctionnement (en euros TTC)

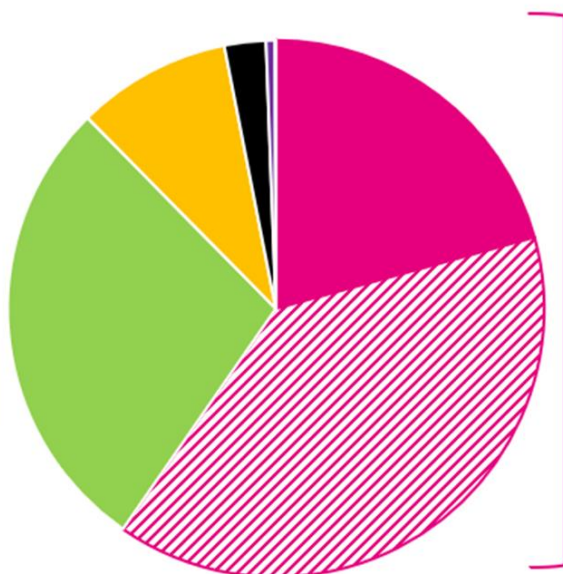
2 225,85
= Charges exceptionnelles

28 834,85
= Charges financières

131 950,92
= Autres charges de gestion courante

491 472,46
= Charges d'amortissement

1 476 127,55
= Charges de personnel



1 094 160,57 = Charges à caractère général

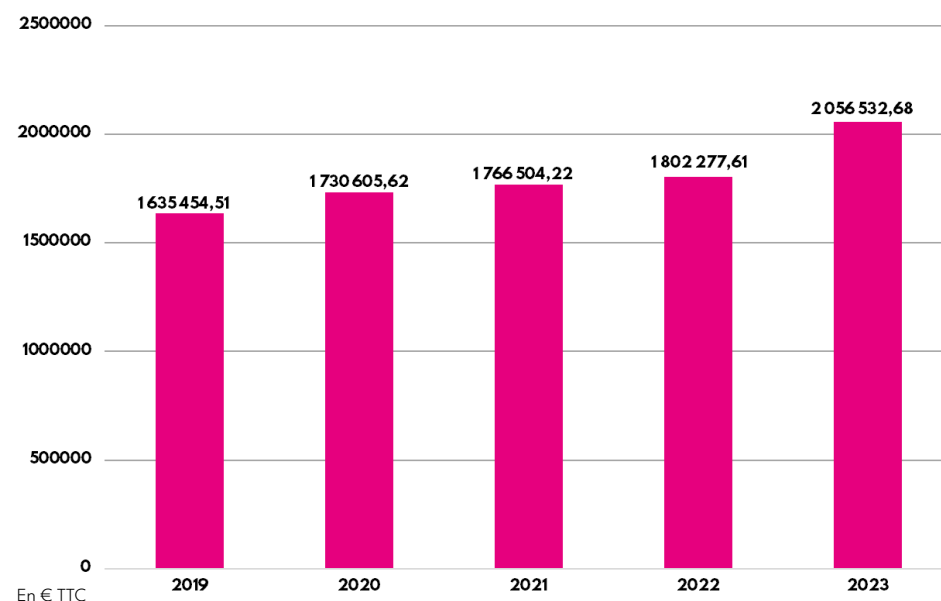
Entretien du matériel roulant + assurances
= 348 013,94 €
Frais de carburant
= 316 475,08 €
Charges courantes (dont fournitures des sacs jaunes :
123 624,01 €)
= 429 671,55 €

2 056 532,68 = Factures de TRAITEMENT des déchets collectés

Zoom sur les dépenses de Fonctionnement (en euros TTC)

Les charges à caractère général :

Compte « Factures de traitement des déchets collectés » = **2 056 532.68 €**



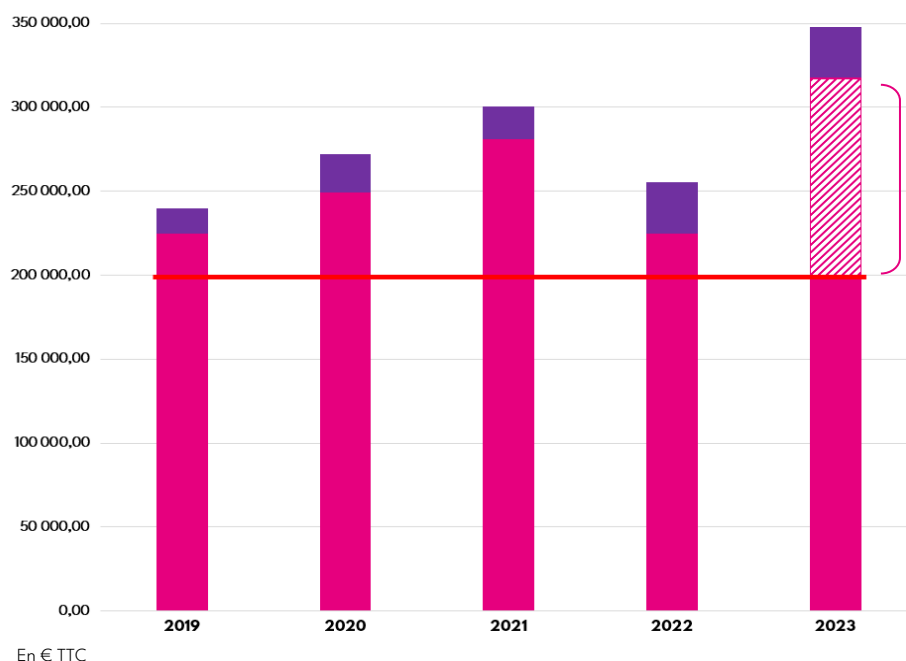
Evolution depuis 2019 :

Ces charges, non maitrisables par le SMICTOM Nord Aveyron, représentent

43 % du budget de Fonctionnement (hors charges d'amortissement).

Les charges à caractère général :

Compte « Entretien du matériel roulant + assurances » = **348 013.94 €**



Evolution depuis 2019 :

Frais de location d'un camion de remplacement (34 587.90 €) + frais de réparations exceptionnelles (= 82 724.42 € pris en charge par l'assurances)

Soit 200 500.67 € de frais d'entretien annuel

■ Frais d'assurances
■ Entretien matériel

INDICATEURS FINANCIERS

Résultats budgétaires 2023

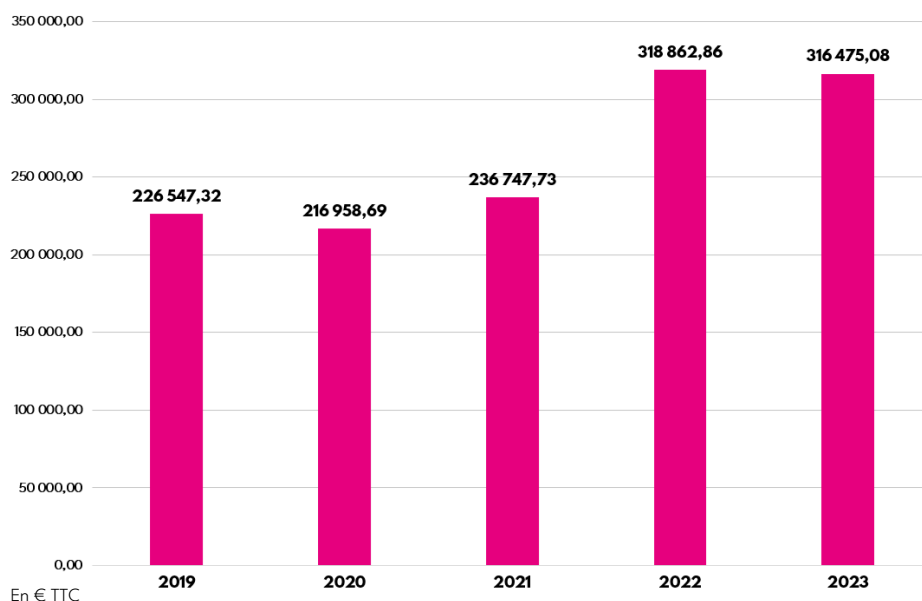
Zoom sur les dépenses de Fonctionnement (en euros TTC)

Les charges à caractère général :

Compte « Frais de carburant » = **316 475.08 €**

Evolution depuis 2019 :

En 2023, ce poste reste
« stable » par rapport à
l'année 2022.

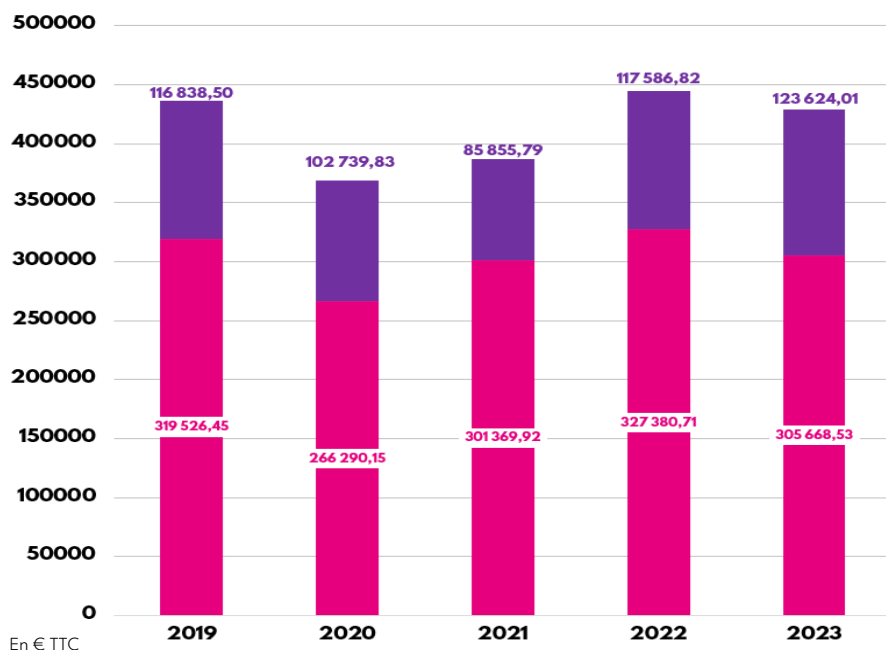


Les charges à caractère général :

Compte « Charges courantes » = **429 971.55 €**

Evolution depuis 2019 :

En 2023, les charges courantes
représentent **305 668.53**
euros (= stabilité depuis 2019)
soit 6 % du budget de
fonctionnement (hors frais
d'amortissement)



Frais de fourniture de SACS JAUNES
Charges courantes

INDICATEURS FINANCIERS

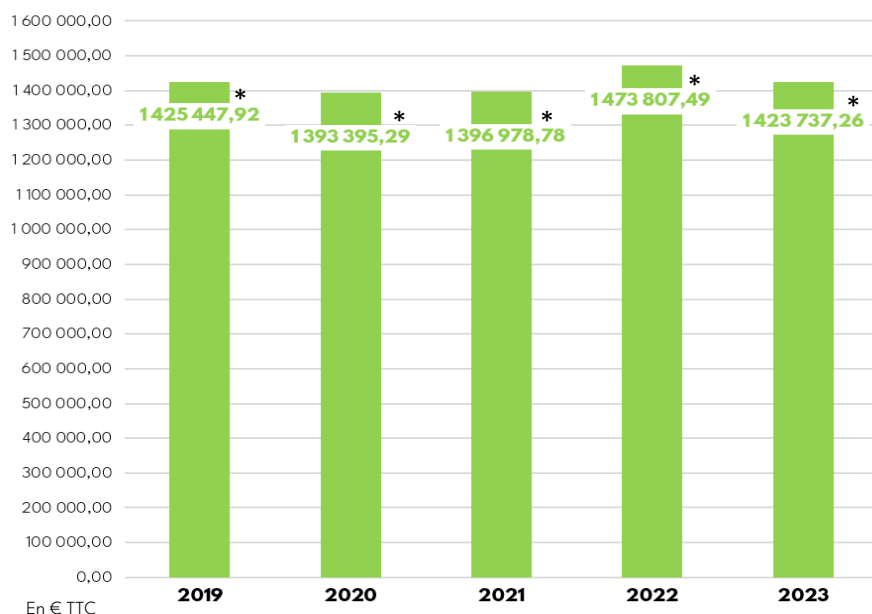
Résultats budgétaires 2023

Zoom sur les dépenses de Fonctionnement (en euros TTC)

Les charges de personnel :

Charges liées au personnel = **1 476 127.55 €**

Evolution depuis 2019 :

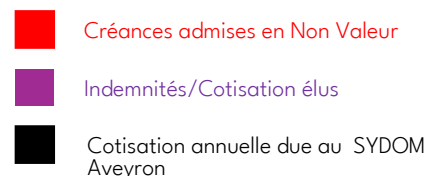
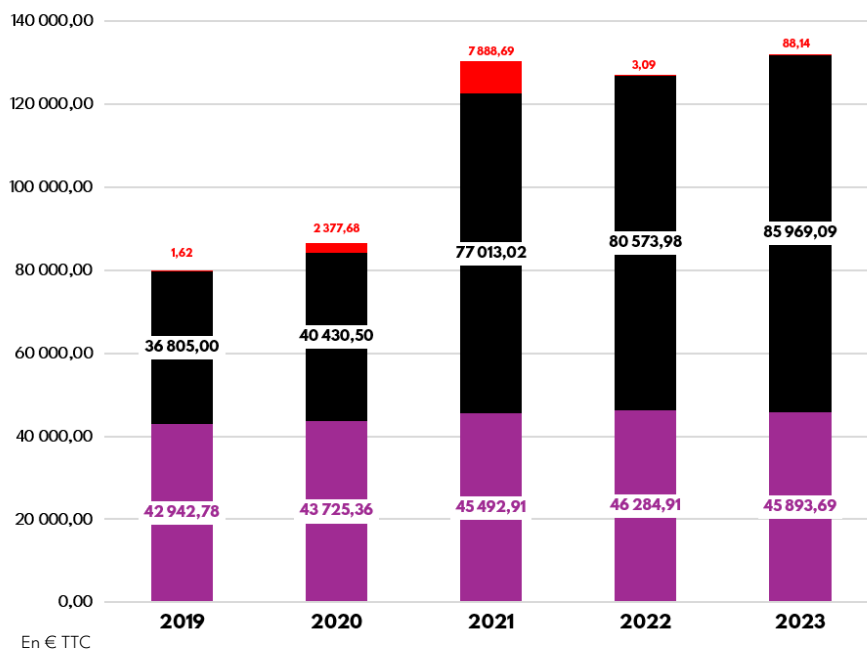


* Déduction faite des remboursements perçus par le SMICTOM Nord Aveyron par l'assurance : risques statutaires.

Autres charges de gestion courante :

Autres charges de gestion courante = **131 950.92 €**

Evolution depuis 2019 :



INDICATEURS FINANCIERS

Résultats budgétaires 2023

Zoom sur les recettes de Fonctionnement (en euros TTC)

	REALISE 2023	DETAIL
Atténuations de charges	52 390,29 €	Remboursements perçus par le SMICTOM Nord Aveyron par l'assurance : risques statutaires
Charges d'Amortissement	76 048,38 €	Amortissements des subventions
Produits de services	5 050 354,52 €	Prestations extérieures = 29 224,56 € Contribution = 4 679 891,00 € Redevance Spéciale = 309 339,10 € Déchetteries / Facturation des Professionnels = 26 857,86 € Vente des Composteurs = 5 042,00 €
Dotations et participations	329 125,61 €	FCTVA = 3 439,78 € Rachats Déchets = 117 164,99 € Ferrailles = 71 015,03 € Cartons = 32 041,90 € DMS = 6 134,77 € + Aides Eco DDS = 7 973,29 € Soutiens Eco-Organismes = 86 689,69 € ADIVALOR = 11 472,39 € ECOMAIISON = 34 456,12 € OCAD3E = 40 761,18 € SYDOM/CITEO = 120 183,85 € Verre 2022 = 36 713,58 € Verre CITEO 2021 = 11 679,97 € Communication 2021 = 14 425,30 € Quai de transfert = 57 365,00 € Remboursement Frais Kilométriques = 1 096,50 € Rachat conteneurs = 550,80 €
Produits exceptionnels	131 234,98 €	Remboursements Sinistres Assurances
TOTAL	5 639 153,78 €	

Zoom sur le financement du SMICTOM Nord Aveyron :

Conformément à ses statuts, le SMICTOM Nord Aveyron appelle à ses deux communautés de communes membres une contribution annuelle calculée sur le coût réel du service par territoire intercommunal.

En suivant, ce sont les communautés de communes qui mettent en œuvre la fiscalité pour couvrir cette dépense obligatoire (*via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères*)



Zoom sur les recettes de Fonctionnement (en euros TTC)

Zoom sur la Redevance Spéciale :

UN CADRE LEGAL NATIONAL

Le code de l'environnement précise que les professionnels (Producteurs Non Ménagers) sont responsables devant la loi des déchets produits par leur activité et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, et valorisés ou éliminés.

Les collectivités ou leurs groupements qui assurent la collecte et le traitement des déchets ménagers peuvent collecter et traiter des déchets non ménagers, dans la mesure où :

- Ils sont « assimilables aux déchets ménagers » eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites,
- Ils peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière et sans risque pour les personnes et l'environnement.

CONCRETEMENT, LES COLLECTIVITES SONT LIBRES :

- De collecter et traiter ou non les déchets assimilables aux déchets ménagers notamment certains déchets de professionnels (artisans, commerçants, industriels, administrations,...),
- De définir des modalités techniques spécifiques (limitation de volume, conditionnement,...).

Les professionnels doivent faire le choix d'adhérer au service public de gestion des déchets pour la collecte de leurs déchets non ménagers assimilables, ou de passer un contrat avec un prestataire privé.

QU'EST CE QUE LA REDEVANCE SPECIALE ?

La redevance spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets effectuée par le service public.

Les établissements privés et publics n'ont pas l'obligation d'adhérer à ce service mais doivent justifier de l'élimination et de la valorisation conformes de leurs déchets.

ELLE PERMET :

- D'appliquer un principe d'équité dans le financement des collectes et du traitement des déchets entre les ménages et les professionnels. Sans ce système, ce sont les ménages qui supportent, par le biais de la fiscalité (TEOM), les coûts de collecte et de traitement des déchets des professionnels et des administrations publiques.
- D'inciter les entreprises et les établissements publics à éliminer leurs déchets en conformité avec la réglementation.
- D'inciter les entreprises et les établissements publics au tri sélectif, au compostage... et favoriser la diminution de la production des déchets.

QUI EST CONCERNE ?

Est redevable de la Redevance Spéciale toute personne physique ou morale non-ménager, dès lors qu'elle décide de bénéficier de la gestion de ses déchets par le service public, indépendamment de son statut, de son type d'activité ou encore de sa situation vis-à-vis de l'assujettissement à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

LES DECISIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SMICTOM NORD AVEYRON :

Par délibérations en date du 2 décembre 2021 et du 3 février 2022, les élus du SMICTOM Nord Aveyron ont décidé d'instaurer la mise en place de la redevance spéciale à l'ensemble du territoire du SMICTOM Nord Aveyron (application d'un règlement de redevance spéciale, définition des tarifs et des modalités de facturation) à compter du 1er juillet 2022.

INDICATEURS FINANCIERS

Résultats budgétaires 2023

Zoom sur les recettes de Fonctionnement (en euros TTC)

Zoom sur la Redevance Spéciale :

QUELS SONT LES TARIFS ?

La redevance spéciale est calculée sur la base du volume de déchets collectés, du nombre de bacs en place et des fréquences de collecte. Les tarifs sont fixés annuellement par délibération du comité syndical du SMICTOM Nord Aveyron.

QUELLES MODALITES DE FACTURATION ET PAIEMENT ?

Un contrat précis reprenant les conditions de conteneurisation, de collectes et de volumes de déchets collectés est signé avec le redevable.

La facturation 2023 (première année pleine) s'élève à hauteur de 309 339.10 €.

Au delà de sa contribution à une meilleure équité dans le financement du service (contribution due par les professionnels qui utilisent le service public de ramassage des déchets dédié aux particuliers), son principal objectif est de pouvoir accompagner les producteurs de déchets non ménagers dans la mise en œuvre d'actions d'optimisation en faveur de la réduction de la production de déchets et de leur valorisation (mise en place du tri sélectif, compostage, ...).



INDICATEURS FINANCIERS

Résultats budgétaires 2023

Zoom sur l'investissement (en euros TTC)

DEPENSES	REALISE	Détail
Dotations aux Amortissements	63 968.38	-
Emprunt (capital)	212 101.50	-
Equipements Divers	67 894.55	Renouvellement matériel informatique + mobilier de bureau + support de communication + acquisition de composteurs + gestion informatisée des déchetteries
Travaux réglementaires	71 468.96	Solde Travaux sur le site de Bozouls + Travaux déchetterie de Taussac + Installation des blocs bétons
Acquisition matériel roulant	91 180.00	Renouvellement Véhicules de services + Fourgon atelier + Petite remorque
Aménagement des points de collecte	217 434.45	Aménagements et Installation des colonnes aériennes et/ou enterrées
TOTAL DEPENSES	724 047.84 €	

Site de colonnes enterrées à Espalion et site de colonnes enterrées à Bozouls
+ Acquisition de 24 colonnes aériennes



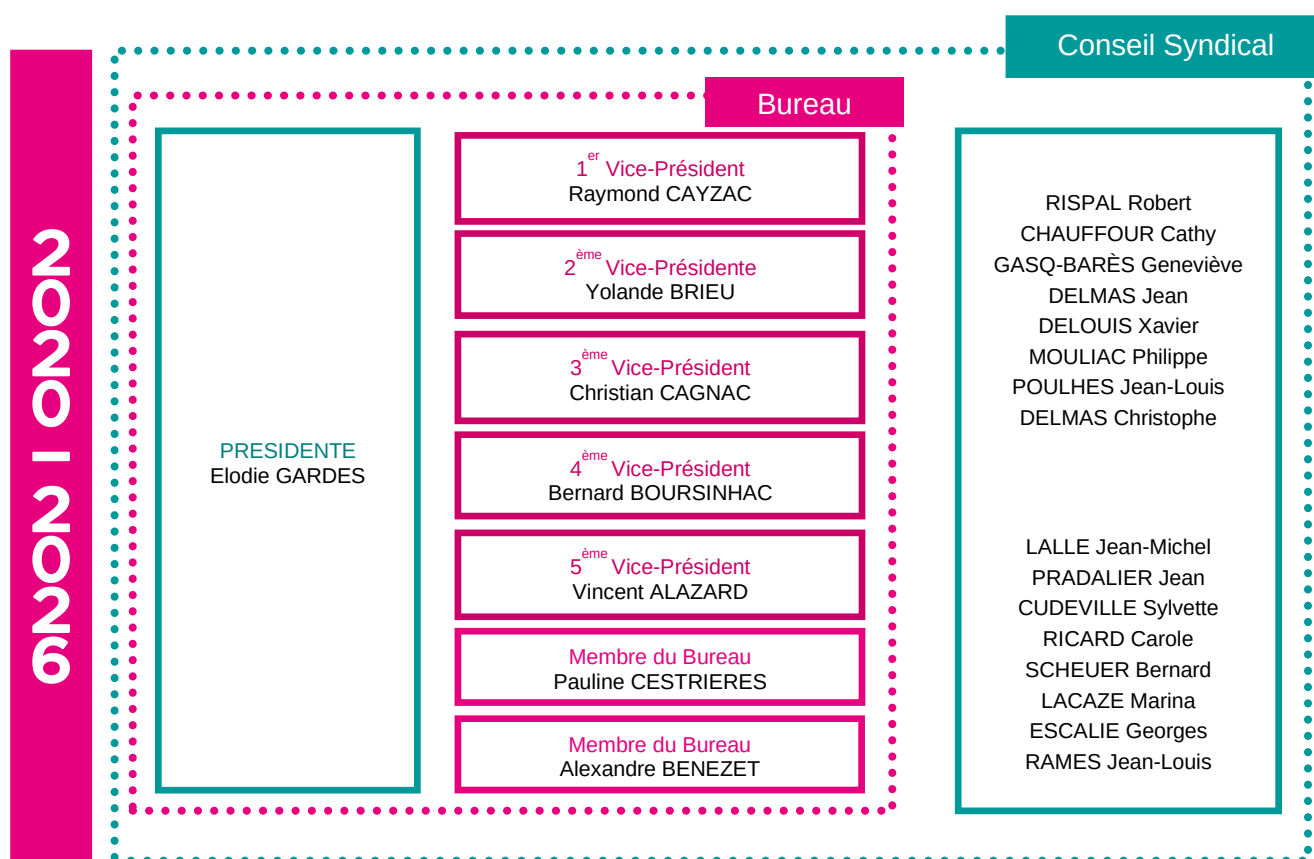
RECETTES	REALISE	Détail
1068 (virement du Fonctionnement)	24 472.35	
Dotations Amortissements	491 472.46	-
FCTVA	86 803.14	
Subventions	105 266.80	24 277.20 € : Acquisition de colonnes (DETR) 3 989.60 € : Blocs bétons en déchetteries (ADIVALOR) 77 000€ : Travaux réglementaires site de Bozouls (DETR)
TOTAL RECETTES	708 014.75 €	

LEXIQUE

ADEL :	Association Développement Emploi Local
ADIVALOR :	Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles
AGEC :	Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi)
CC ACV :	Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène
CC CLT :	Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère
CNAS :	Comité National d'Action Sociale
DEA :	Déchets d'Eléments d'Ameublement
DEEE :	Déchet d'Equipement Electrique et Electronique
DETR :	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
DDS :	Déchets Diffus Spécifiques
DMS :	Déchets Ménagers Spécifiques
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ETP :	Equivalent Temps Plein
FCTVA :	Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée
ISDI :	Installation de Stockage de Déchets Inertes
LTECV :	Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte
OM :	Ordures Ménagères
REP :	Responsabilité Elargie du Producteur
RIFSEEP :	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
PAV :	Point d'Apport Volontaire
TGAP :	Taxe Générale sur les Activités Polluantes

ANNEXES

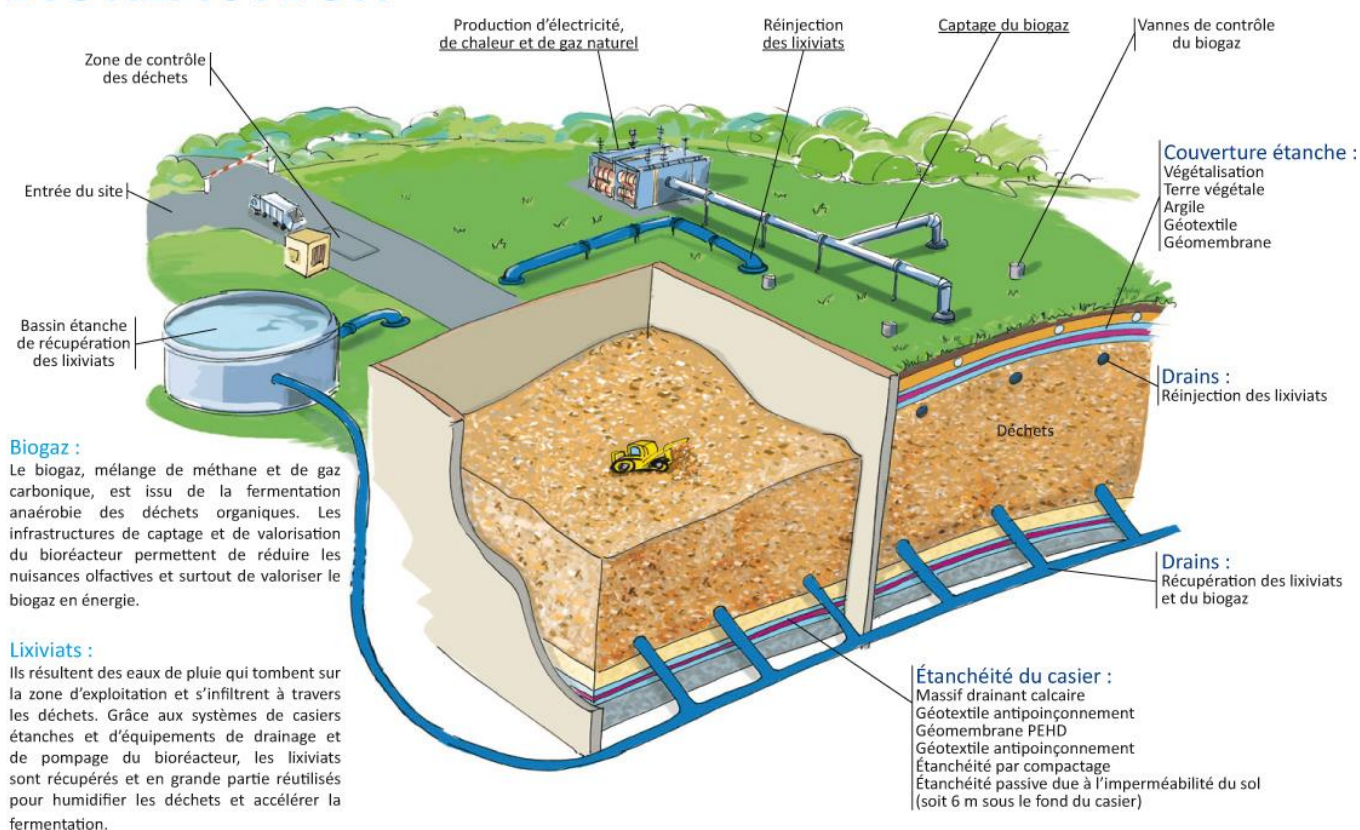
Annexe 1 : Composition du Conseil Syndical



ANNEXES

Annexe 2 : Schéma de fonctionnement du BIOREACTEUR (source TRIFYL)

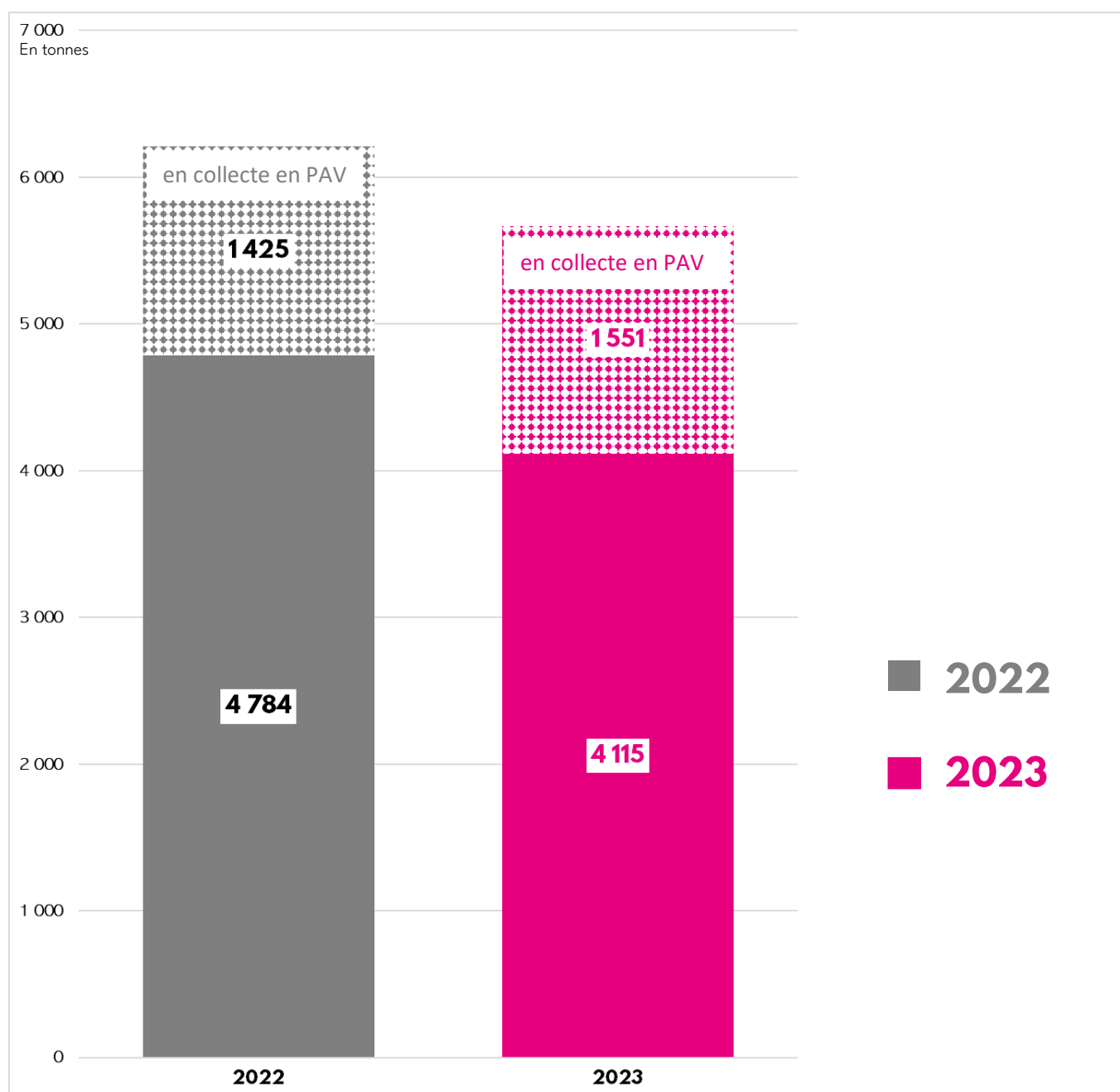
BIOREACTEUR



©Trifyl

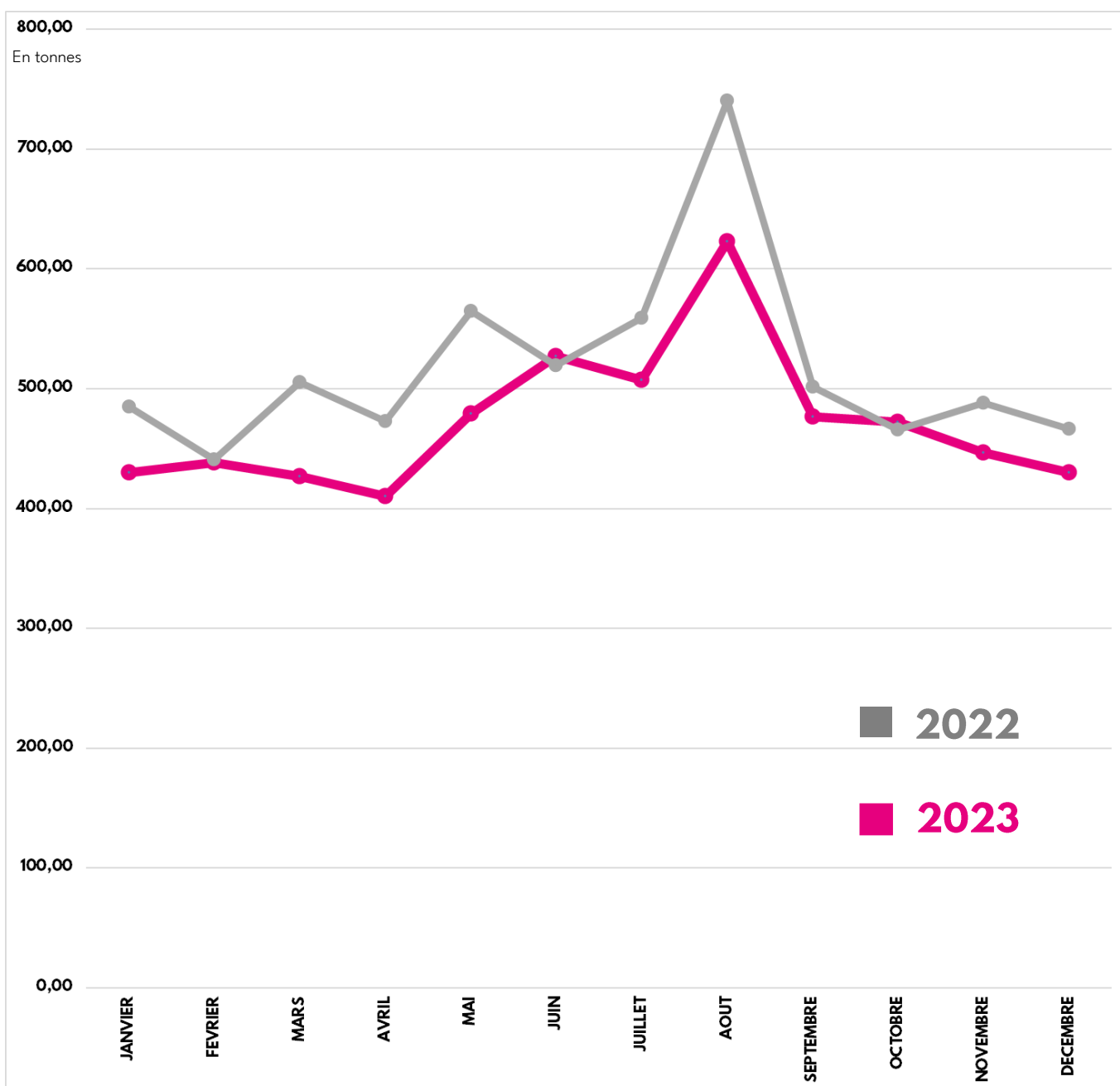
ANNEXES

Annexe 3 : Evolution des quantités d'Ordures Ménagères entre 2022 et 2023



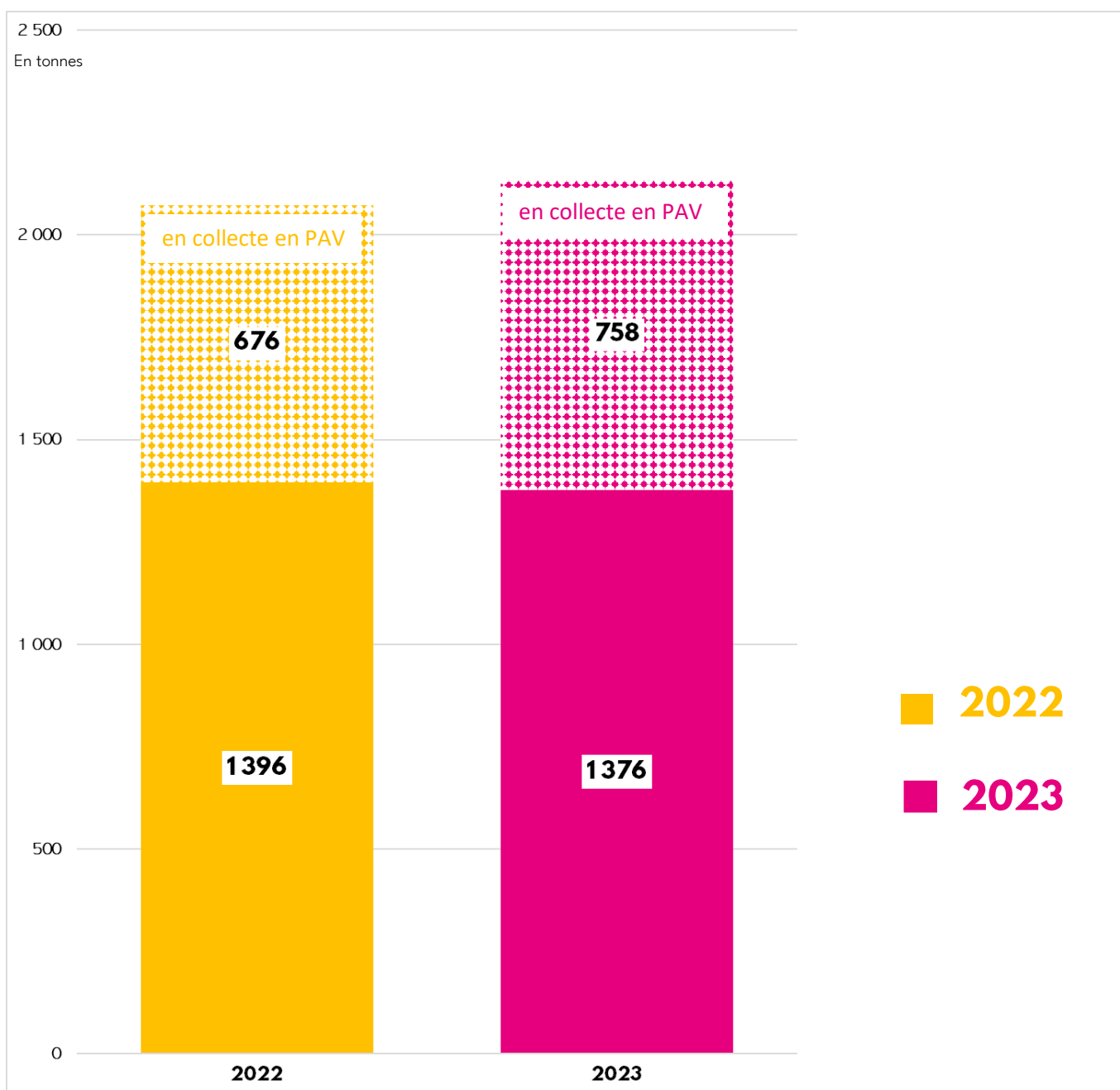
ANNEXES

Annexe 4 : Evolution des quantités d'Ordure Ménagères entre 2022 et 2023



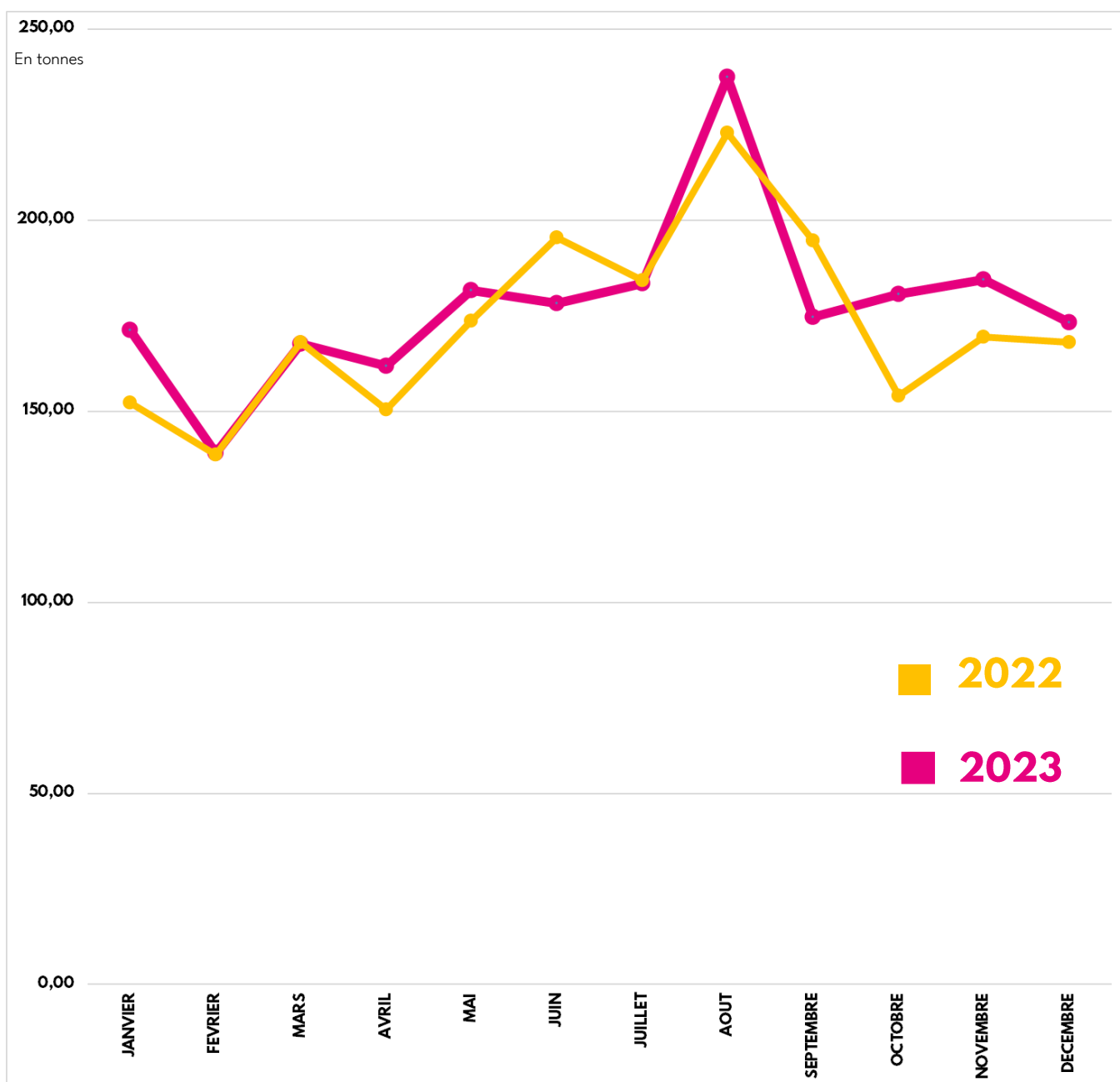
ANNEXES

Annexe 5 : Evolution des quantités de Tri Sélectif entre 2022 et 2023



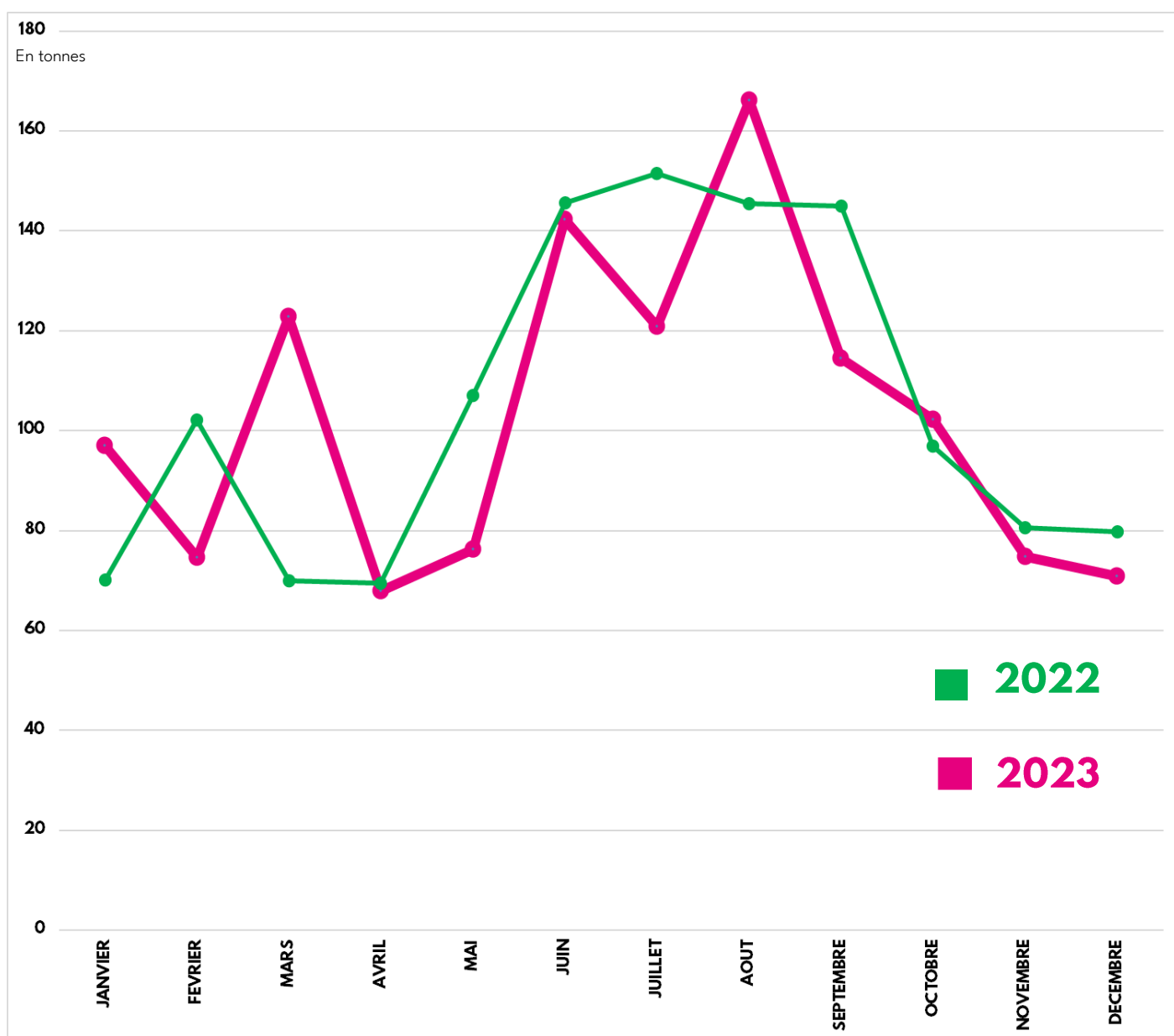
ANNEXES

Annexe 6 : Evolution des quantités de Tri Sélectif entre 2022 et 2023



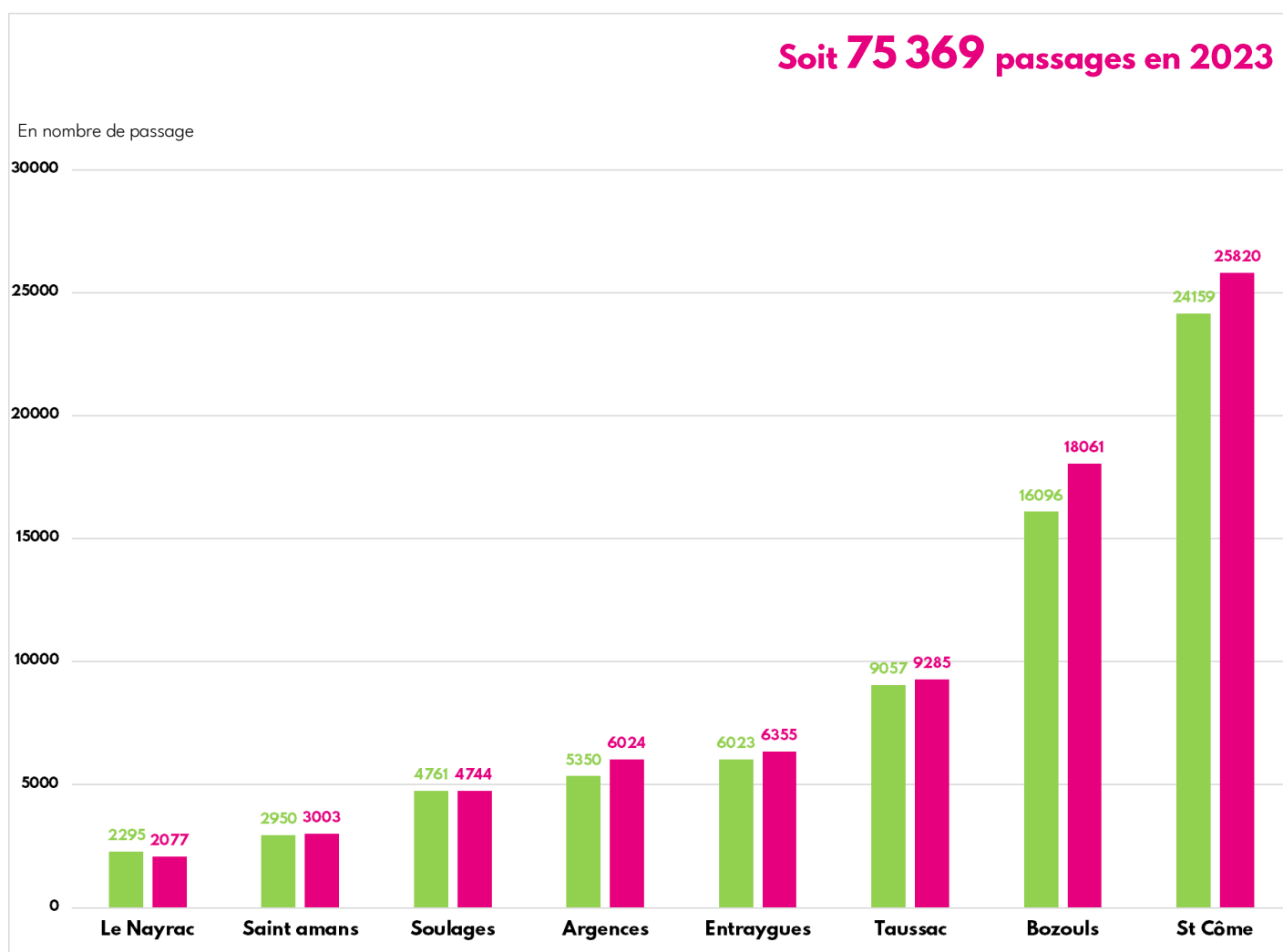
ANNEXES

Annexe 7 : Evolution des quantités de VERRE entre 2022 et 2023



ANNEXES

Annexe 8 : Evolution de la fréquentation sur les 8 déchetteries entre 2022 et 2023

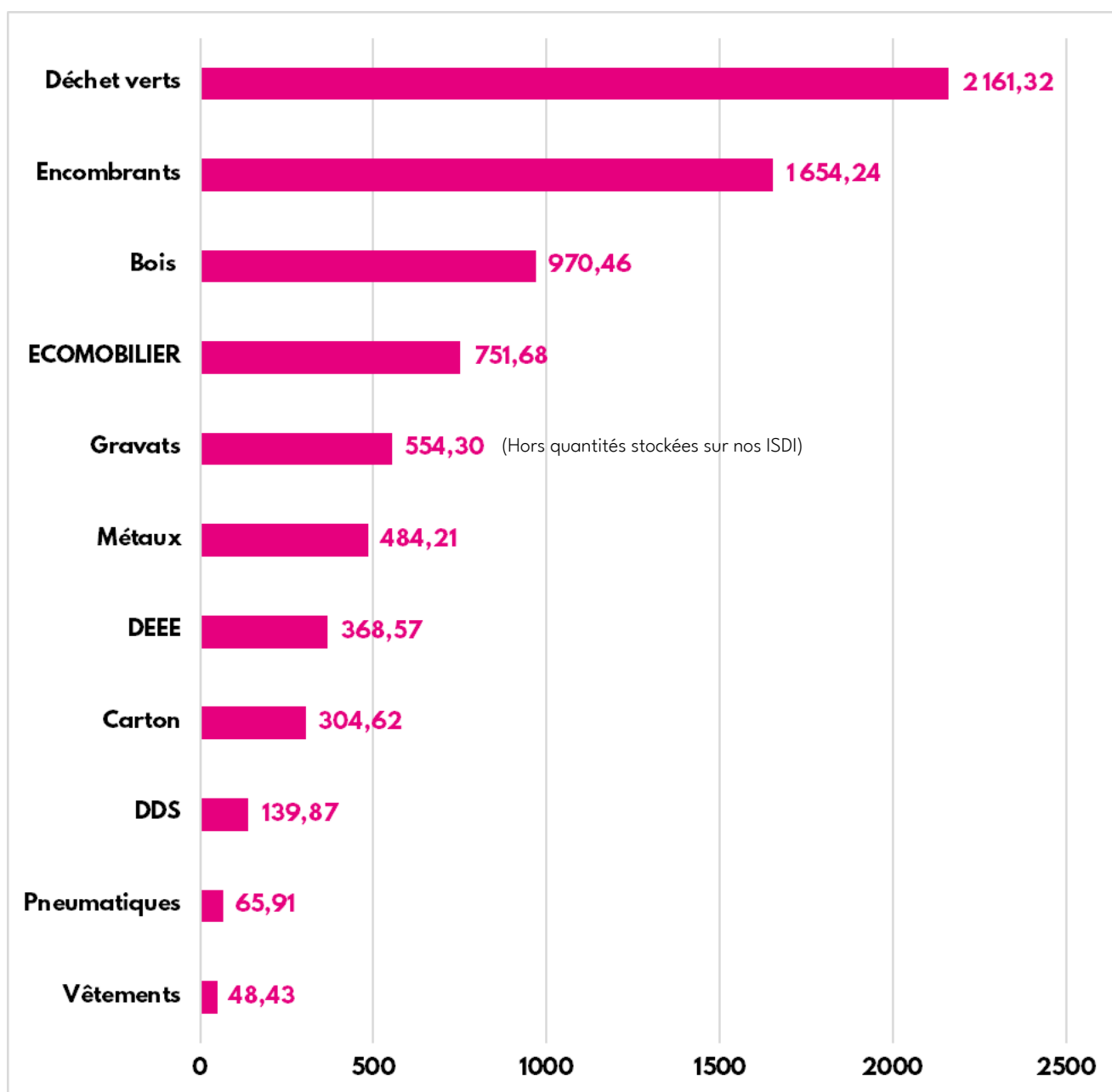


■ 2022

■ 2023

ANNEXES

Annexe 9 : Quantité collectée sur les 8 déchetteries en 2023 (en tonnes)



ANNEXES

Annexe 10 :

Revue de presse : Source Centre Presse // Le Bulletin d'Espalion

Entraygues-sur-Truyère. Collecte des plastiques agricoles : les consignes de dépôt à respecter



La collecte des plastiques agricoles est rigoureuse.

Thérondels. Les écoliers sensibilisés au tri



Une visite très instructive de la déchetterie.

Entraygues-sur-Truyère. Modification des collectes et fermeture de la déchetterie les jours fériés



Modification des ramasseurs urbains.

Entraygues-sur-Truyère. A vos agendas pour la collecte des plastiques agricoles



Une déchèterie bien aménagée et ouverte.

Espalion. Ordures ménagères et finances au menu des élus



Les élus ont discuté la performance du Sade-Clus et le SPC2 du territoire Nord-Aveyron.

Thérondels. La déchetterie mobile, un service prisé



Les habitants du village se sont déplacés malgré la pluie.

Espalion. Les élèves de Saint-Hilarion ont visité le centre de tri de Millau



Les déchets ont été présentés brièvement par les explications des animateurs.

Smictom du Nord-Aveyron. Réunion publique : "Nos déchets : collecte et traitement"



Présentation des déchets et traitement.

Saint-Amans-des-Cots. Collecte et traitement des déchets : le Smictom Nord-Aveyron informe



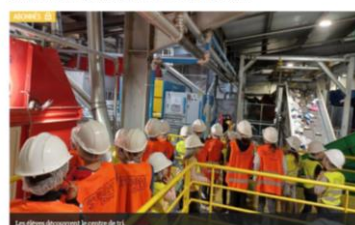
Réunion publique sur le thème "Nos déchets : collecte et traitement".

Laguiole. Les élèves de l'école Michel-Molhérat ont visité le centre écotri à Millau



Les élèves visitent le centre de tri.

Gabriel. Les élèves de l'école à Ecotri



Les élèves découvrent le centre de tri.

Montrozier. Les élèves de l'école de Gages en visite à Ecotri !



Les élèves de l'école de Gages en pleine immersion dans le centre de tri de Millau.

ANNEXES

Annexe 11 : Publications Facebook

DATE	Thème de la publication	Impression de publications	Couverture de la publication
31/12/2023	Vœux	672	592
30/12/2023	Rappel : Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	482	407
26/12/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	431	385
24/12/2023	Vœux	399	378
23/12/2023	Rappel : Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	562	484
19/12/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	982	766
12/12/2023	Visite CDT école de Gages	480	434
7/12/2023	Visite CDT école de Laguiole	878	766
21/11/2023	Visite CDT école de Gabriac	1171	964
17/11/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Villecomtal	117	92
13/11/2023	Déchetterie mobile à Villecomtal	508	400
11/11/2023	Plastiques agricoles	558	398
10/11/2023	Rappel : jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries + horaires d'hiver	285	246
7/11/2023	Plastiques agricoles	126	111
6/11/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries + horaires d'hiver	1488	1247
3/11/2023	Plastiques agricoles	93	85
3/11/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Campuac	158	144
31/10/2023	Déchetterie mobile à Campuac	490	363
31/10/2023	Rappel : jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries + horaires d'hiver	296	271
31/10/2023	Partage post syndom portes ouvertes centre de tri	Pas de stats	
30/10/2023	Plastiques agricoles	85	80
27/10/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries + horaires d'hiver	811	640
24/10/2022	Info : lioujas : déplacement conteneurs pendant travaux	175	166
20/10/2023	Plastiques agricoles	541	418
20/10/2023	Plastiques agricoles	438	390
15/10/2023	Jardifolies	265	254
13/10/2023	Rappel : déchetterie mobile à Sébrazac	668	609
13/10/2023	Visite CDT écoles Lacroix Barrez et Brommat	825	690
9/10/2023	Déchetterie mobile à Sébrazac	1018	876
6/10/2023	Rappel : déchetterie mobile à Thérondels	252	226
4/10/2023	Plastiques agricoles	80	71
2/10/2023	Déchetterie mobile à Thérondels	395	371
22/09/2023	Rappel : déchetterie mobile au Fel	173	159
18/09/2023	Déchetterie mobile au Fel	148	130
15/09/2023	Rappel : déchetterie mobile à St Chély	176	162
11/09/2023	Déchetterie mobile à St Chély	167	144
08/09/2023	Rappel : déchetterie mobile à Villecomtal	151	138
04/09/2023	Déchetterie mobile à Villecomtal	348	307
31/08/2023	Rappel : déchetterie mobile à Espeyrac	400	365
28/08/2023	Déchetterie mobile à Espeyrac	1358	1140
24/08/2023	Rappel : déchetterie mobile à Campuac	321	309
21/08/2023	Déchetterie mobile à Campuac	246	231
13/08/2023	Rappel : Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	313	285
11/08/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	183	165
09/08/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	1029	910
31/07/2023	Partage post Syndom : Trions et réduisons nos déchets pendant les fêtes de villages	Pas de stats	
21/07/2023	Cap Mômes	457	396
13/07/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	216	196
12/07/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	326	303
11/07/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	989	816
07/07/2023	Rappel : déchetterie mobile à St Julien de Rodelle	185	152
04/07/2023	Déchetterie mobile à St Julien de Rodelle	299	262
30/06/2023	Rappel : déchetterie mobile à Murois	148	134
27/06/2023	Déchetterie mobile à Murois	343	300
23/06/2023	Déchetterie mobile à Thérondels	174	162
16/06/2023	Visite CDT Ecole St François Bozouls et Ecole de Montézic	423	380
15/06/2023	Partage post Ecole St Mathieu Laguiole Visite CDT	Pas de stats	
13/06/2023	Déchetterie mobile à Cantoin	192	164
09/06/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Condom d'Aubrac	161	146
06/06/2023	Déchetterie mobile à Condom d'Aubrac	154	138
02/06/2023	Rappel : Déchetterie mobile à St Chély d'Aubrac	136	120
31/05/2023	Partage post Syndom : portes ouvertes CDT	91	80
31/05/2023	Portes ouvertes CDT	103	88
06/06/2023	Déchetterie mobile à St Chély d'Aubrac	119	105
28/05/2023	Rappel : Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	593	559
27/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	206	185
26/05/2023	Visite CDT Ecole de la Vitarelle	264	214
27/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	1143	1058
25/05/2023	Visite CDT Ecole St Mathieu Laguiole et St Hilarian Espalion	1498	1394
21/05/2023	Plastiques agricoles	166	136
19/05/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Lacalm	124	111
18/05/2023	Plastiques agricoles	244	197

ANNEXES

Annexe 11 (suite) : Publications Facebook

17/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	315	283
16/05/2023	Déchetterie mobile à Lacalm	115	101
14/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	829	733
12/05/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Campuac	89	79
9/05/2023	Déchetterie mobile à Campuac	617	439
8/05/2023	Plastiques agricoles	96	87
7/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	182	172
6/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	147	136
5/05/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Villecomtal	86	79
4/05/2023	Plastiques agricoles	94	81
4/05/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	419	403
2/05/2023	Déchetterie mobile à VILLECOMTAL	196	181
1/05/2023	Plastiques agricoles	110	96
30/04/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	632	515
29/04/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	340	322
28/04/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Thérondels	100	94
27/04/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	257	246
27/04/2023	Plastiques agricoles	78	73
24/04/2023	Déchetterie mobile à THERONDELS	467	433
22/04/2023	Plastiques agricoles	818	675
20/04/2023	Plastiques agricoles	234	218
14/04/2023	Plastiques agricoles	129	114
12/04/2023	Plastiques agricoles	1004	743
9/04/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	194	174
7/04/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	226	205
5/04/2023	Jour férié : modification collecte et fermeture déchetteries	1654	1541
31/03/2023	Horaires d'été déchetteries	1447	1232
30/03/2023	Horaires d'été déchetteries	274	213
30/03/2023	Horaires d'été déchetteries	597	494
23/03/2023	Partage post mairie Espalion nettoyage conteneurs	Pas de stats	
22/03/2023	Les gravats	1503	1341
09/03/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Golinac	256	210
6/03/2023	Déchetterie mobile à Golinac	211	180
28/02/2023	Les métaux	627	563
23/02/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Villecomtal	170	141
20/02/2023	Déchetterie mobile à Villecomtal	295	264
17/02/2023	Rappel : Déchetterie mobile à Campuac	145	128
16/02/2023	Les cartons	1925	1753
14/02/2023	Déchetterie mobile à Villecomtal	312	284
19/01/2023	Les Meubles	985	875
13/01/2023	Les radiographies	1536	1349
4/01/2023	Les pneus	156	131

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des DECHETS ménagers et assimilés



48 Boulevard Joseph Poulenc

12500 ESPALION

05.65.51.52.19

contact@smictom-nord-aveyron.fr

www.smictom-nord-aveyron.fr

Facebook : smictom-nord-aveyron